

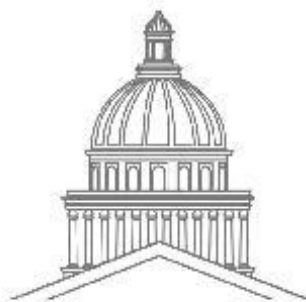
Université Panthéon-Assas

Institut Français de Presse (IFP)

Mémoire de Master II Médias et mondialisation
dirigé par Valérie Devillard et Tristan Mattelart

Mémoire de master II/ Septembre 2018

**Un événement qui dérange : La polémique du
festival afroféministe Nyansapo dans les médias
français**



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS

Auteur

Célia Wapoutou

Sous la direction de :

Valérie Devillard

Tristan Mattelart

Date de dépôt : 03/09/2018

Avertissement

La Faculté n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

Remerciements :

Mes remerciements vont à Madame Valérie Devillard et Monsieur Tristan Mattelart pour leurs conseils et le suivi attentif de mon travail. Je tiens également à exprimer ma gratitude envers Madame Maboula Soumahoro et Madame Annette Davis, pour avoir pris le temps de m'accorder des entretiens instructifs et passionnants.

Résumé (Veillez à être proche de 1700 caractères) :

Mots clés : afroféminisme – Mwasi- festival Nyansapo – non-mixité – polémique -

Don't agonize organize ! Tel est le slogan du festival Nyansapo, organisé par le collectif Mwasi et prévu du 28 au 30 Juillet 2017. L'événement afroféministe, festif et engagé, vise à dénoncer les oppressions sexistes, racistes, que subissent les femmes noires. La manifestation, fondée en partie sur une non-mixité militante, doit permettre aux femmes et personnes noires, de se réunir, entre « concernées » pour échanger, débattre, et organiser leur lutte. Des séquences, ouvertes à tous, sont également pensées, afin d'accueillir le public et le sensibiliser au mouvement afroféministe. Quasiment un mois avant le début des festivités, une vive polémique éclate. Le festival, antiraciste et antisexiste est jugé « interdit aux blancs » par Fdesouche un blog d'extrême droite. L'expression, reprise par certains politiques, organisations antiracistes, internautes, journalistes, s'impose dans les médias. Le projet Nyansapo est disqualifié par ces acteurs qui y voient une démarche raciste, identitaire, communautaire, antirépublicaine. Nous avons remonté le fil de cette polémique et tenté de comprendre comment et pourquoi s'est imposée cette vision si négative d'un événement militant.

Introduction

« Nous avons des problèmes en commun avec les hommes de couleur, avec toutes les femmes, mais aussi des problèmes qui nous sont spécifiques à nous, femmes noires. D'où la nécessité d'une lutte commune et d'une lutte spécifique. »¹ C'est ce qu'affirme dans la presse la Coordination des femmes noires à la suite de l'organisation d'une « Journée des femmes noires » le 29 octobre 1977 à Paris. Ce mouvement, né en 1976 et animé entre autres par Awa Thiam, Paulette Nardal, Jane Nardal ou encore Suzanne Césaire, entend lutter contre les discriminations subies par les femmes noires à l'intersection du racisme et du sexisme. Près de quarante ans plus tard, c'est le collectif Mwasi qui souhaite faire entendre sa voix en dénonçant cette même réalité. Le 5 Avril 2017, il annonce sur son site internet, la tenue prochaine de Nyansapo, un festival afroféministe militant à visée européenne². Prévu du 28 au 30 Juillet 2017, l'événement s'organise en différents espaces dont certains sont non mixtes (réservés aux femmes ou personnes noires). Environ un mois après cette annonce, le 25 mai 2017, une vive polémique éclate suite au tweet de Pierre Sautare fondateur du blog d'extrême droite Fdesouche. Sur Twitter, il écrit : « Un Festival avec des espaces interdits aux Blancs organisé cet été ». Si la majeure partie du festival est bien réservée aux femmes noires, l'événement n'est en aucun cas « interdit aux blancs » ni dans les faits ni dans la sémantique. L'expression n'apparaît nulle part dans le programme de la manifestation conçu par Mwasi. Pour autant, elle est reprise par certains politiques (le Front national et Anne Hidalgo en tête), organisations antiracistes (Licra), médias français. Dans la presse, sur les réseaux sociaux, le festival Nyansapo, avant même d'avoir lieu devient un événement : « l'information colle à l'événement au point d'en faire partie intégrante. Non qu'elle le crée artificiellement, mais le constitue »³ disait Foucault. La manifestation fait l'actualité pendant plusieurs jours. Elle est jugée raciste, identitaire, communautaire, antirépublicaine. Une vision aux antipodes d'un collectif radical, engagé dans une lutte pour la cause des femmes noires. En effet, créée en 2014 par des femmes

¹ Citation reproduite page.67 de l'article de BRUNEEL, Emmanuelle, TAUANA Olivia Gomes Silva. *Paroles de femmes noires. Circulations médiatiques et enjeux politiques*. Réseaux, 2017, n°201, pp. 59-85.

² « Nyansapo, est un adinkra (symboles visuels, créés par les Ashanti du Ghana et les Gyaman de la Côte d'Ivoire) qui signifie nœud de la sagesse, ingénuité, intelligence. La capacité de choisir le meilleur moyen pour atteindre son but, utiliser la connaissance et l'expérience à des fins pratiques. » Signification du nom Nyansapo donnée sur le site nyansapofest.org

africaines et afrodescendantes, le collectif Mwasi est une organisation qui se revendique afroféministe⁴ : « signifiant politique qui articule antisexisme et antiracisme »⁵. S’inscrivant dans la troisième vague du féminisme, Mwasi incarne un combat qui prend en considération : le genre, la sexualité, la classe sociale, la religion, la santé... Les militantes suivent une perspective de croisement des rapports de domination conceptualisée par la notion « d’intersectionnalité »⁶. Elles s’inspirent du *Black feminism* étasunien et des féministes noires ayant milité en « France, en Afrique subsaharienne, dans les Caraïbes ou dans la diaspora afro »⁷. Marxiste, leur engagement s’inscrit également « dans une perspective croisée à la fois postcoloniale (...) et décoloniale ». Elles critiquent les « effets continués dans le présent des rapports de pouvoirs construits durant la colonisation, entre les États occidentaux et les États dits du Sud »⁸. Elles déplorent les effets pervers du capitalisme et la persistance d’un système qu’elles jugent « raciste, colonial, impérialiste et patriarcal »⁹, dans lequel les femmes noires sont ostracisées, discriminées. Afin de lutter contre ce schéma ; de s’auto-organiser de « fédérer, échanger et réfléchir collectivement à des expériences partagées de stigmatisation, et de minorisation sociale et politique »¹⁰, les militantes se réunissent entre femmes noires uniquement. Cette non-mixité « pratique stratégique de retrait ponctuel hors de la sphère publique, en vue de faire émerger une parole commune sur une domination partagée »¹¹ est également conçue comme un « espace d’empowerment »¹². Les ateliers non-mixtes proposés lors du festival Nyansapo épousent ces objectifs. Gratuit et organisé de façon bénévole par les membres de Mwasi, l’événement doit mettre la focale sur « l’organisation des résistances des mouvements féministes » et permettre de « construire des stratégies et des solidarités durables »¹³. Il se veut militant, engagé et festif, très différent du portrait qui a pu être dressé dans les médias. Souhaitant étudier le traitement médiatique de cette manifestation, interpellés par la polémique subie par les militantes, nous avons constitué un corpus de sources issues de

³ CAGE, Julia, HERVE, Nicolas, VIAUD, Marie-Luce, *L’information à tout Prix*, Paris, INA, 2017. P.35

⁴ « Mwasi est un collectif afroféministe (...) » déclaration politique du collectif Mwasi disponible sur leur site internet

⁵ LARCHER Sylviane. « Nos vies sont politiques ! » *L’afroféminisme en France ou la riposte des petites-filles de l’Empire* ». Participations, 2017/3 n° 19, p. 97-127. P.100

⁶ Nous donnerons une définition de ce concept dans notre première partie et reviendrons tout au long de ce travail sur les enjeux qu’il recouvre.

⁷ Déclaration politique de Mwasi disponible sur le site internet du collectif

⁸ LARCHER Sylviane. « Nos vies sont politiques ! » *L’afroféminisme en France ou la riposte des petites-filles de l’Empire* ». *Op.cit.*, p.120

⁹ Déclaration politique de Mwasi disponible sur le site internet du collectif

¹⁰ LARCHER Sylviane. « Nos vies sont politiques ! » *L’afroféminisme en France ou la riposte des petites-filles de l’Empire* ». *Op.cit.*, p.120.

¹¹ Ibid.

¹² Le vocable renvoie au fait de « renforcer ou [d’] acquérir du pouvoir ». Le terme est utilisé dans un contexte féministe à partir des années 1980 sous l’influence de mouvements féministes du Sud. CALVES Anne-Emmanuèle. « Empowerment » : généalogie d’un concept clé du discours contemporain sur le développement ». *Revue Tiers Monde* 2009, n°200, pp. 735-749. Référence pp. 735.

Twitter, des médias traditionnels, et des sites d'information du réseau d'extrême droite en ligne. Twitter par son fort « potentiel d'expressivité »¹⁴ a joué un rôle important dans notre affaire. Née sur cette plateforme, la polémique Nyansapo s'est diffusée aux médias d'information dit mainstream¹⁵ et aux sites d'information de la nébuleuse d'extrême droite. Ces derniers formant la « fachosphère »¹⁶ se caractérisent par une forte idéologie droitiste et se perçoivent comme « alternative, ou (...) indispensables compléments, aux « médias du système »¹⁷. Nous ne pouvions faire l'impasse sur cette nébuleuse dans la mesure où notre affaire est lancée par un tweet de son vaisseau amiral : le site Fdesouche. Nous avons donc croisé ces différentes sources en menant notre étude du 25 Juin 2017 au 31 août 2017. Du moment où éclate l'affaire jusqu'à son essoufflement¹⁸. Grâce aux outils Europresse, Inathèque et Factiva¹⁹, nous avons rassemblé les retombées issues des médias traditionnels. Pour les médias de la nébuleuse d'extrême droite, nous nous sommes intéressés aux sites de la « réinformation »²⁰. Le Boulevard Voltaire, Polémia, TV libertés, Fdesouche, Radio Courtoisie, RT et Salon Beige ont été passés au crible. Sur chacun de ces sites, nous avons entré dans l'onglet « archives », les mots clés : « Nyansapo », « Mwasi », « festival afroféministe ». Méthode également appliquée aux médias mainstream.

Notre corpus comprend donc : 88 articles issus de la presse traditionnelle, 31 articles issus de médias d'extrême droite en ligne, 9 retombées audio et 4 retombées télévisuelles. A cela s'ajoute la consultation de divers tweets issus des comptes de politiques, organisations antiracistes et militants.²¹

¹³ Objectifs énoncés par le collectif sur le site internet de l'événement : <https://nyansapofest.org/>

¹⁴ MERCIER Arnaud. Twitter, espace politique, espace polémique. L'exemple des tweetcampagnes municipales en France (janvier-mars 2014). Les Cahiers du numérique, 2015/4, Vol. 11, pp. 145-168. Référence p.147

¹⁵ Par presse mainstream, nous entendons les retombées issues de plus ou moins grandes rédactions, disposant de moyens techniques et humains, traitant de sujets relativement variés. Nous avons volontairement écarté les pure player pour nous concentrer sur les médias d'information grand public.

¹⁶ ALBERTINI Dominique, DOUCET David, La Fachosphère. Comment l'extrême droite remporte la bataille d'Internet, Paris, Flammarion, 2016.p.224

¹⁷ Ibid.

¹⁸ Nous avons choisi la fin août de façon symbolique, afin de ne pas passer à côté de retombées. En réalité la totalité de nos retombées paraissent entre le 25 Mai et la mi-Juin.

¹⁹ Europresse et Factiva pour la presse écrite et l'Inathèque pour les médias audiovisuels. Nous nous sommes fiés à ces outils, qui ne sont pas infaillibles. Notre corpus n'est pas exhaustif mais offre un panorama global du traitement médiatique de la presse française dans cette affaire.

²⁰ Les sites de « réinformation » sont une branche de la fachosphère. Ils se donnent pour mission de rétablir une soi-disant réalité cachée, travestie, trafiquée par les médias traditionnels. C'est Henry de Lesquen idéologue d'extrême droite qui se dit à l'origine du terme. Plusieurs sites issus de cette nébuleuse nous ont été indiqués grâce au livre de David Doucet et Dominique Albertini.

²¹ Cf. le tableau récapitulatif de nos sources page « Corpus » (p.55)

Pour chaque retombée²², nous avons relevé : la date de parution, le titre, la rubrique, le support, l'angle choisi, l'auteur et son positionnement, ainsi que toutes expressions, et allusions, qui nous ont semblés signifiantes. De l'importance a aussi été accordée au ton employé, souvent révélateur de l'état d'esprit de l'auteur. Par la suite, nous les avons classées suivant quatre catégories : les sources d'opinion opposées au festival, les sources d'opinion défendant le festival, les sources problématiques sans qu'il n'y ait de parti pris assumé²³, les sources relativement neutres et factuelles. Cette méthodologie a facilité notre travail d'analyse. Elle n'aura toutefois pas été infaillible. Certaines retombées plus complexes à répartir ont pu osciller entre plusieurs catégories.

Ce travail empirique s'est accompagné de lectures de travaux universitaires. Notre sujet a nécessité que nous nous appuyions sur diverses disciplines : les Sciences de l'Information et de la Communication, la Sociologie, l'Histoire, les Sciences Politiques. Les apports de la Sociologie nous ont été particulièrement précieux. Les Cultural Studies ou Études culturelles nous ont permis d'envisager certains concepts essentiels à notre travail. Ce champ de la recherche qui s'intéresse aux « dimensions culturelles du changement social »²⁴, a produit un savoir sur les identités raciales (au travers des Blacks Studies notamment) et les identités de genre (Gender Studies), au cœur de notre sujet. La lecture des écrits de Deborah K.King, Kimberlé William Crenshaw, Patricia Hill Collins, Nancy Fraser, nous ont permis de mieux comprendre les enjeux du féminisme intersectionnel et son analyse croisée des identités de genre et de race. En outre, nous nous sommes nourris de la sociologie des mouvements sociaux pour étudier le collectif Mwasi. Précisons qu'un « mouvement social se constitue parce que ses membres portent la définition d'un problème de société et souhaitent, généralement, obtenir des réponses pour que celui-ci soit résolu. Il met donc en place des actions collectives pour rendre publique sa cause (...) afin qu'elle reçoive de nouveaux soutiens et accède, dans l'idéal, aux agendas médiatiques et politiques. Le collectif Mwasi dénonce la misogynoir²⁵ comme un problème de société et engage des actions pour publiciser ce combat pour la cause des femmes noires. Toutefois,

²² Nous avons adapté cette méthode pour les tweets dont l'analyse a été plus rapide en raison de la brièveté des messages.

²³ Nous jugeons problématique : l'emploi de l'expression « interdit aux blancs » ou « accusé d'être interdit aux blancs » sans que la formule ne soit attribuée à Fdesouche ; le déséquilibre des points de vue dans des retombées censées être factuelles ; le relai de fausses informations.

²⁴ CERVILLE, Maxime, QUEMENER, Nelly, *Cultural Studies Théories et méthodes*, Paris, Armand Colin, 2015 p. 7

²⁵ Dans son document interne le collectif écrit qu'il s'agit de « la double peine du sexisme racialisé ». Le terme a été créé par Moya Bailey.

les militantes ne souhaitent pas accéder aux agendas médiatiques ou politiques²⁶ qui ne sauraient selon elles, être un moyen de faire avancer leur lutte. Considérant Mwasi comme un mouvement social, nous avons dû faire fi du « stato-centrisme » qui peut exister en sociologie des mouvements sociaux ou dans les sciences politiques. A savoir, cette tendance à « exclure de l'analyse, des acteurs qui ne reconnaissent pas l'Etat comme pouvoir légitime et, par conséquent, ne lui adressent ni demande, ni revendication. »²⁷.

Au contraire, nous avons essayé de comprendre les origines de ce désamour des institutions politiques et des médias, en étudiant Mwasi, son fonctionnement, son histoire, sa philosophie, ses enjeux. Aussi, nous nous sommes appuyés sur deux articles, celui d'Emmanuelle Bruneel et d'Olivia Gomes Silva Tauana et celui de Sylviane Larcher, traitant de l'afrofémisme en général et des luttes de Mwasi en particulier. Nous avons également beaucoup consulté les ressources du collectif issues de leur site internet et de documents internes. Enfin, deux entretiens semi-directifs ont complété ce travail. Le premier, avec Maboula Soumahoro²⁸ docteure et enseignante en langue, cultures et civilisations du monde anglophone, nous a permis de recueillir un avis de chercheuse sur les luttes pour la cause des femmes noires en France (en comparaison avec les Etats-Unis notamment). Nous l'avons aussi interrogée sur le rôle des intellectuelles et militantes qui, comme elles, ont soutenu Mwasi. Le second, avec Annette Davis²⁹, membre historique de Mwasi, nous a éclairés sur la naissance, les objectifs, les combats et le fonctionnement du mouvement. Nous sommes également revenus longuement sur la manière dont a été vécue et gérée l'affaire Nyansapo par les militantes. Nous avons découvert une femme investie dans sa lutte et un collectif engagé, profondément convaincu du bien-fondé de sa mission pour la cause des femmes noires. Un collectif dont l'identité noire est une identité politique « forte et valorisante » « une ressource de première importance » qui permet aux militantes d'intérioriser « une vision de leur potentiel d'action » et de « s'affirme[r] dans l'espace public [...] ».³⁰ En découvrant plus en détails cette organisation, nous avons été frappés de

²⁶ La notion d'agenda renvoie à « l'ensemble des problèmes faisant l'objet d'un traitement, sous quelque forme que ce soit, de la part des autorités publiques et donc susceptibles de faire l'objet d'une ou plusieurs décisions ». HASSENTEUFEL Patrick. Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics. Informations sociales 2010, n° 157), pp. 50-58. Référence p.2

²⁷ROBINEAU Colin « Constituer un contre-public en marge des médias : négociations, circulations et normativités d'un discours « révolutionnaire » au sein d'une cantine de quartier », Études de communication, décembre 2018,19p. URL : <http://edc.revues.org/6668> (dernière consultation le 03/09/2018). Référence p.50

²⁸ Nous avons voulu la contacter suite à la parution de sa tribune en soutien au collectif publiée le 2^{er} Juin 2017 dans Libération. L'entretien est à retrouver en annexe 1.

²⁹ L'entretien est à découvrir en annexe 2

³⁰ Erik Neveu cité page 30 dans l'article : JOUËT Josiane et al. Faire des vagues. Les mobilisations féministes en ligne. Réseaux 2017, n° 201, pp. 21-57.

constater l'antagonisme entre les luttes réelles de Mwasi et la façon dont elles ont été traduites dans l'espace public médiatique³¹ lors de la polémique Nyansapo.

Cet enjeu nous a particulièrement intéressés. Il nous a semblé que l'événement ait été disqualifié dans les médias. Au gré de nos recherches et analyses, nous en sommes venus à formuler le questionnement suivant : En quoi le traitement médiatique du festival Nyansapo, a-t-il délégitimé l'événement, par la construction de cadrages [raciste, identitaire, antirépublicain] en rupture avec l'identité du collectif Mwasi ? En outre, face à ces cadrages, comment la repolitisation des luttes de Mwasi s'est révélée complexe ?

La notion de cadrage, centrale dans notre questionnement ; a été envisagée comme « un processus dual (sélection et accentuation) à visée stratégique (promotion d'une vision). Une action qui consiste : « à sélectionner certains aspects de la réalité et à les rendre plus saillants dans un texte communicationnel, de façon à promouvoir une définition d'un problème particulier, une interprétation causale, une évaluation morale et/ou une recommandation quant à la manière de la traiter »³². Le concept, fil rouge de notre sujet a nécessité une réflexion profonde qui nous a amenés à nous poser des questions connexes : Comment se sont construits les cadrages médiatiques de l'affaire Nyansapo ? Qui sont ceux qui y ont participé ? Quelles logiques médiatiques ont révélé ces cadrages ?

Afin de nous aider à y répondre, les travaux de Marion Dalibert nous ont été très utiles. Ceux sur le traitement médiatique du Mouvement des Indigènes de la République (MIR)³³ et sur l'antiracisme dans les médias³⁴ nous ont beaucoup inspiré. Nous avons pu faire de nombreux ponts entre ces recherches et notre travail. Dans un registre plus journalistique, l'enquête menée par David Doucet et Dominique Albertini a été centrale. Elle nous a dévoilé les dessous du réseau d'extrême droite sur internet et permis de cerner cet acteur clé dans la polémique Nyansapo. Au carrefour des luttes féministes, antiracistes, des logiques de fonctionnement de l'espace médiatique français, notre mémoire, riche par la diversité des thématiques qu'il recouvre, aura nécessité la consultation de 27 articles et six ouvrages.

³¹ Nous considérons ici la notion d'espace public d'après la conception de Nancy Fraser. Selon elle, l'Espace public unique, accessible à tous (conception d'Habermas) est un mythe. Elle considère plutôt l'existence de sphères publiques « globales » - acquises aux groupes dominants dans les « sociétés stratifiées » - et de « micro-espaces publics » [ou espace public oppositionnel pour Negt] dans lesquels « les minorités ethnoraciales, sexuelles, de classe ou de genre » sont contraintes « à formuler leurs revendications et définitions d'elles-mêmes ». L'espace public médiatique est une sphère publique globale.

DALIBERT Marion, QUEMENER Nelly, « Introduction », *Études de communication* 01 juin 2017, consulté le 18 juillet 2017. URL : <http://edc.revues.org/6766> (03/09/2018)

³² MAIGRET, Eric, *Sociologie de la communication et des médias*, Paris, Armand Colin, 2015

³³ DALIBERT Marion, « Médias et mouvements sociaux minoritaires : un accès à la sphère publique régulé par la « francité » ? », *Sciences de la société*, juin 2016 URL <http://journals.openedition.org/sds/2406> (dernière consultation : 03/09/2018)

³⁴ DALIBERT Marion, Un (anti)racisme légitime dans les médias. *Mouvements* 2014/3 n°79, pp. 139-147.

Ce travail bibliographique, couplé à une analyse empirique de notre corpus médiatique et à de nombreuses réflexions personnelles, pourra, nous l'espérons, apporter un éclaircissement sur les luttes afroféministes de Mwasi dans l'espace médiatique français. Au travers de trois hypothèses, nous tenterons pour le moins de répondre à notre questionnement initial avec le plus de rigueur et de précision possible. Notre première idée, repose sur le rôle clé de la nébuleuse d'extrême droite en ligne dans le façonnage d'un cadrage raciste de l'événement. Nous proposons l'approche selon laquelle la « fachosphère » jette les bases de ce cadrage. Il est ensuite repris et validé par quelques politiques et organisations antiracistes, avant de se répandre dans la presse. Corollaires du cadrage raciste, les cadrages « identitaire » et « antirépublicain » attribués à Nyansapo, sont particulièrement puissants, sous l'influence de journalistes qui diffusent l'idée d'une non-mixité menaçant l'universalisme à la française. Cette seconde hypothèse, sera complétée par une dernière idée tendant à affirmer la complexité pour Mwasi à repolitiser ses luttes dans la sphère médiatique globale et au sein de son micro-espace sur internet.

I. Quand l'extrême droite donne le ton : En quoi Fdesouche fabrique-t-il un événement « interdit aux blancs » ?

Dans cette première partie, nous évoquerons les objectifs du festival Nyansapo tels qu'ils ont été définis par le collectif Mwasi. Cela nous permettra, par effet miroir, de voir comment l'événement militant a été transformé en une manifestation raciste sous l'influence du site d'extrême droite Fdesouche. Influence réelle qu'il s'agira toutefois de nuancer, considérant l'élaboration du cadrage raciste comme le fruit d'une co-construction à laquelle, politiques, organisations antiracistes et médias ont pris part.

A) Nyansapo : d'un festival militant à une manifestation raciste

1. Aux origines de Nyansapo : Un événement festif et engagé

1.1 « Répandre la philosophie afroféministe »

Comme évoqué en introduction, le collectif Mwasi est un mouvement afroféministe qui lutte contre les discriminations subies par les femmes noires. Les militantes s'appuient sur le concept d'intersectionnalité, théorisé pour la première fois en 1991 par la sociologue américaine Kimberlé Williams Crenshaw. La chercheuse, élabore ce concept pour décrire

avec acuité l'imbrication des discriminations sexistes et racistes subies par les femmes noires : « Je me sers de ce concept pour exposer, sur un plan général, comment le racisme et le patriarcat s'influencent réciproquement. »³⁵. L'intérêt est également de mettre au jour la difficulté pour ces femmes à trouver une place dans les mouvements féministes et antiracistes « traditionnels » : « Je l'utilise aussi pour décrire la situation des femmes de couleur, placées à la fois dans des systèmes de subordination qui se recoupent et aux marges des mouvements féministes et antiracistes. ».

Au sein de Mwasi, les militantes prennent part à un collectif qui leur est dédié. Elles sont encouragées à être « actrices de leur émancipation et de leur auto-détermination »³⁶. Des « espaces de sororité », « de bienveillance et de solidarité » leur permettent de « se raconter et se sentir comprises »³⁷. Des événements comme le festival Nyansapo sont également organisés pour favoriser les rencontres et partager l'engagement afroféministe. Lors de notre entretien avec Annette Davis, membre du collectif Mwasi, nous lui avons demandé comment avait émergé l'idée de ce festival. Voici ce qu'elle nous avait répondu : « Fania Noël³⁸ et moi, avons participé à un forum des féminismes noirs à Salvador de Bahia en Septembre 2016, c'était deux jours de colloque suivi par un festival de tous les féminismes. Le festival des féminismes noirs c'était incroyable, cela nous a beaucoup inspirées, c'est pour cela qu'on a lancé Nyansapo. On voulait reproduire cela en France à une plus petite échelle (...) ». Poursuivant notre entretien sur l'élaboration du festival Nyansapo, nous avons interrogé Annette Davis sur les objectifs attendus de la manifestation. La militante, avait mis en exergue la dimension pédagogique et prosélytique de l'événement : « Notre ambition générale pour le festival et en dehors du festival, c'est de répandre la philosophie et la politique afroféministe, plus il y a d'afroféministes déclarées, mieux c'est pour nous. (...). Notre but c'est qu'il y ait des militantes afroféministes partout et que le mouvement devienne plus puissant. Nous voulions aussi célébrer ». Cette célébration, est un élément important, souvent associé à l'idée de « flamboyance » « terme récurrent du lexique de l'empowerment afroféministe »³⁹. Il s'agit selon Annette Davis, d'être fières de « ce

³⁵ BONIS, Oristelle, CRENSHAW Kimberlé Williams. *Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur*. Cahiers du Genre 2005/2, n°39, pp. 51-82.

³⁶ Un des principes de Mwasi exposé sur le site internet du collectif.

³⁷ LARCHER Silyane. « Nos vies sont politiques ! » *L'afroféminisme en France ou la riposte des petites-filles de l'Empire*, Op. cit, P.118

³⁸ Membre du collectif Mwasi

³⁹ LARCHER Silyane. « Nos vies sont politiques ! » *L'afroféminisme en France ou la riposte des petites-filles de l'Empire*, Op. cit, P.99

quelque chose en plus que les femmes noires ont »⁴⁰, de magnifier la féminité noire, trop souvent marginalisée par des normes esthétiques « eurocentrées »⁴¹.

Le but de Nyansapo, était donc de proposer une manifestation militante et festive visant à répandre les idées afroféministes. Un festival pour les femmes noires, mais aussi, pour tous ceux et celles, sensibles aux luttes féministes et antiracistes.

1.2 Concilier des ateliers non-mixtes à une programmation accessible à tous : l'ambition du festival Nyansapo

L'événement Nyansapo est donc annoncé le 5 avril 2017 sur le site internet du collectif et sur celui dédié à la manifestation⁴². Le programme de l'événement, organisé en espaces distincts est explicité. Il y a d'une part les espaces non-mixtes ; et d'autre part, les espaces ouverts à tous. Parmi les lieux non-mixtes, un espace est réservé exclusivement aux femmes noires (80% du festival). Il est dédié à l'élaboration d'une « stratégie et d'un agenda politique » et est également pensé comme un lieu d'échanges et de réflexions théoriques sur l'afroféminisme. Un deuxième espace est réservé aux personnes noires. Il est conçu comme un lieu de « réflexions autour de la communauté noire et des luttes afros »⁴³. Un troisième espace est réservé aux femmes racisées⁴⁴. Il doit permettre les conversations autour des féminismes décoloniaux.

Les sujets qui y sont abordés, sont divers, mais répondent toujours à une perspective intersectionnelle, politique et internationaliste. Les ateliers, portent sur les luttes queer et révolutionnaires, l'afroféminisme, la lutte contre l'islamophobie ou encore les alliances transnationales. Censés soulever des problématiques vécues par la communauté noire, ils sont tantôt animés par les militantes de Mwasi, tantôt par des militants d'associations ou organisations partenaires.

Ces réunions en non-mixité sont prévues dans des salles privées louées par les militantes. Leurs localisations ne sont pas mentionnées sur le programme du festival. Pour les militantes c'est un moyen de veiller à leur tranquillité⁴⁵.

La programmation accessible à tous⁴⁶ est quant à elle prévue à la Générale, association financée par la Mairie de Paris, gérante d'un lieu éponyme, situé au 14 avenue Parmentier

⁴⁰ Voir la question n°2 de l'entretien d'Annette Davis

⁴¹ LARCHER Silyane. « Nos vies sont politiques ! » *L'afroféminisme en France ou la riposte des petites-filles de l'Empire*, Op. cit, P.99

⁴² Il s'agit du site : nyansapofest.org

⁴³ Informations données sur la page d'accueil du site nyansapofest.org

⁴⁴ Ce terme permet de « revendiquer un usage stratégique du mot *race*, à la fois pour combattre un rapport d'oppression hérité de la colonisation, et comme moyen de subjectivation politique. » DEVRIENDT Émilie, MONTE Michèle et SANDRE Marion. Analyse du discours et catégories « raciales » : problèmes, enjeux, perspectives ». Mots. Les langages du politique [En ligne], 116 | 2018, mis en ligne le 23 février 2018, consulté le 31 Août 2018. Nous reviendrons plus longuement sur ce point dans une seconde partie.

⁴⁵ Tweet du 30 Mai 2017 posté sur le compte de Mwasi : « Pas d'adresse >>> pas de menaces >> pas de trouble à l'ordre public >>>> ateliers tranquilles »

dans le 11^e arrondissement de Paris. La Générale, se définit selon ses membres comme un « laboratoire de création culturelle, artistique, politique et sociale, dans lequel « la prise de risque » et « l'expérimentation » est favorisée. Souhaitant se libérer « des logiques de rentabilité et de résultats », le lieu accueille les événements de nombreuses associations, parmi lesquelles Mwasi qui entretient de « très bons liens »⁴⁷ avec les gérants. A la Générale, tous les curieux sont donc les bienvenus. Dans des salles privées, les ateliers réservés aux femmes et personnes noires, permettent d'échanger entre « concernées » sur des problématiques liées au sexisme et au racisme.

Rien à voir donc avec une information qui va pourtant fait florès, celle décrivant Nyansapo comme un événement « interdit aux blancs ».

2. « Dénicher » et relayer une fausse information : Fdesouche à l'assaut

Comme mentionné en introduction, la polémique Nyansapo est lancée par un tweet de Pierre Sautarel, le 25 mai 2017. Son message, posté à 12h21 est lapidaire : « Un Festival avec des espaces interdits aux Blancs organisé cet été ». Ce tweet, renvoie vers un article du site Fdesouche qui donne quelques précisions sur la Générale (informations extraites de la page Wikipédia) et relaie les trois pages du programme de l'événement. Aucune explication, aucun contexte n'est donné. Le seul ajout « éditorial » réside dans l'emploi de l'expression : « interdit aux blancs ». Par ces mots, Pierre Sautarel insinue qu'un événement est en passe d'exclure des personnes blanches dans un lieu appartenant à la municipalité de Paris. L'information, créée de toute pièce, est révélatrice de la mission que s'est donné ce jeune homme, fondateur d'un des sites les plus populaires de la nébuleuse d'extrême droite sur internet.

Pour comprendre comment l'expression « interdit aux blancs » émerge, se diffuse et participe à l'élaboration du cadrage raciste de Nyansapo, il est nécessaire de revenir brièvement sur l'histoire et les caractéristiques du blog Fdesouche.

2.1 Produire à moindre coût un « shoot d'angoisse »

En 2005, le blog Fdesouche est lancé par Pierre Sautarel. Né en 1980 à Paris, le jeune homme appartient au courant identitaire de l'extrême droite : « une tendance qui place au-dessus de tout la substance ethnoculturelle des peuples, et refuse donc toute forme de métissage »⁴⁸. Maniant parfaitement l'outil informatique, il en fait un véritable terrain d'expression de ses opinions : « J'ai vite compris que le Web était l'endroit rêvé pour

⁴⁶ Il s'agit de deux tables rondes ainsi que de la soirée d'ouverture et de clôture du festival

⁴⁷ Voir la question n°10 de l'entretien d'Annette Davis

⁴⁸ ALBERTINI Dominique, DOUCET David, *La Fachosphère. Comment l'extrême droite remporte la bataille d'Internet*, op.cit., P.45

défendre mes idées. C'est moi qui ai monté l'un des premiers sites « natios » en France en 1995 »⁴⁹. En 2004, il est à l'origine de babtoo.com, un site qui se conçoit comme un « forum pour les 'français de souche' »⁵⁰. Ce premier blog ne trouve pas son public contrairement à Fdesouche qui, fondé un an plus tard, est un franc succès. Le « premier blog politique de France »⁵¹ compte plus d'un million de visiteurs hebdomadaires qui consultent les revues de presse réalisées à partir de contenus issus des médias traditionnels. En effet, peu de contenus inédits offerts sur le blog. Pas d'enquête, de reportage, de portrait, nécessitant des ressources humaines ou économiques. Le parti pris étant « de faire le moins d'analyse possible ». Sautarel reconnaissant lui-même le copier-coller pratiqué. C'est « l'originalité, voire le paradoxe, de Fdesouche » qui dénigre les « grands médias », tout en s'en abreuvant⁵². C'est ce travail de sélection qui « donne corps » à la ligne du blog. Il s'agit de créer une impression de saturation par l'accumulation d'articles qui ont quasiment tous un lien avec « le triptyque immigration-islam-insécurité ». L'objectif est de véhiculer la peur, de rendre compte d'une « France submergée par d'inassimilables allogènes (...) au bord de la guerre civile ».

Les articles mis en avant sur le blog sont « anxiogènes » traitant d'attentats terroristes, de délinquances, d'agressions, ... Et lorsque les faits ne sont pas avérés, l'information est tout de même diffusée : « Fdesouche n'hésite pas à relayer des rumeurs non vérifiées, du moment que celles-ci servent son propos, se contentant de prendre ses lecteurs à témoins : « Infos ou intox » ? »⁵³. Sur le festival Nyansapo, cela va plus loin. Pierre Sautarel fabrique la rumeur, la fausse information en annonçant la tenue d'un événement « interdit aux blancs ». Ces mots ne sont pas choisis au hasard, ils interpellent, choquent. La formule sonne comme une menace pour toute une partie de la population qui se verrait ségréguée, discriminée en raison de sa couleur de peau. Pierre Sautarel joue sur l'émotion. Il s'agit pour lui de semer le trouble, créer la polémique et toucher directement l'audience.

2.2 Créer la polémique, agiter la toile

L'affaire Nyansapo, est un exemple intéressant de l'usage de twitter comme d'un espace « politique et polémique »⁵⁴ selon les termes d'Arnaud Mercier, Professeur en Sciences de l'Information et de la Communication. Dans son article, Mercier affirme que ce réseau

⁴⁹ *Ibid.*, P.32

⁵⁰ *Ibid.*, P.35

⁵¹ *Ibid.*, P.22

⁵² Fdesouche n'a pas dérogé à ce procédé dans son traitement de l'affaire Nyansapo. Le blog a principalement repris les contenus produits par les grands médias français.

⁵³ ALBERTINI Dominique, DOUCET David, *La Fachosphère. Comment l'extrême droite remporte la bataille d'Internet*, op.cit., P.26-27

⁵⁴ MERCIER Arnaud. Twitter, espace politique, espace polémique. L'exemple des tweetcampagnes municipales en France (janvier-mars 2014). Les Cahiers du numérique, 2015/4, Vol. 11, pp. 145-168

social «se prête très bien à un usage polémique, parce qu'il est à la fois une technologie de l'affirmation de soi et de mobilisation sociale.» Il poursuit en expliquant qu'une polémique servirait à « constituer une propagande pour le point de vue du locuteur » et prendrait systématiquement pour « objet » « un discours autre » sur lequel se porterait « des jugements de valeurs ». En outre : « le pathos, la passion » joueraient « un rôle essentiel dans les discours polémiques ». Ainsi, quand Pierre Sautarel tweete qu'un festival « interdit aux blancs » s'organise à Paris, il élabore un discours en rupture avec les valeurs antiracistes de Mwasi. Il se présente implicitement comme un lanceur d'alerte, défendant les individus blancs discriminés. En diffusant ce message à ces presque 38.000 abonnés, il s'agit aussi de créer la stupéfaction et mobiliser l'audience. Une audience très active et réactive qui s'engouffre dans la brèche et réagit très rapidement aux (fausses) « révélations » du blogueur.

A 15h11 soit à peine trois heures après le tweet de Pierre Sautarel, un premier forum au sujet du festival Nyansapo s'ouvre sur le site jeuxvideos.com⁵⁵. GeorgeOrwell2 qui en est à son initiative, reprend telle quelle la publication de Fdesouche. A 19h24, un sujet intitulé : « [PROJET] Dénoncer le racisme du festival interdit aux blancs » est publié par un certain Hmksayn⁵⁶. L'internaute y explique que : « de nombreux ateliers sont interdits aux blancs, aux hommes, ou aux deux ». Il s'insurge du fait que cela soit possible à la Générale, un lieu appartenant à la Mairie de Paris : « Comme beaucoup, je trouve cette initiative tout simplement scandaleuse. Je ne veux pas monter sur mes grands chevaux ici, mais si une salle appartenant à la Mairie de Paris (et donc payée en partie par mes impôts) commence à accueillir des événements auxquels sont refusés [sic] des personnes en fonction de leur race, de leur couleur de peau ou de leur sexe, ben je trouve que ça la fout mal personnellement [sic] ».

D'autres internautes vont plus loin et décident de s'organiser afin de mettre en échec le projet de festival. Sur Twitter, le collectif Mwasi poste le 26 Mai plusieurs impressions écrans de publications d'internautes issues de forums et autres blogs. Sur l'une des publications, il est question « d'une campagne twitter » dirigée contre Mwasi et dont l'objectif serait de détourner les affiches et supports promotionnels du festival Nyansapo. Les espaces « non mixtes personnes noires » seraient remplacés sur les documents par des

⁵⁵ Le site jeuxvideos.com est une plateforme spécialisée dans le jeu vidéo. Le site propose également des forums prisés par de nombreux internautes. C'est un site sur lequel s'expriment des militants d'extrême-droite.

⁵⁶ Nous n'avons pas pu retrouver ce forum ni ce sujet. Ils ont été supprimés par les modérateurs de jeuxvidéos.com. Les éléments que nous diffusons proviennent d'un article de BuzzFeed rédigé par Jules Darmanin (publié le 29 Mai 2017) et de tweets du collectif Mwasi qui publie des captures d'écrans d'internautes s'opposant au festival.

« espaces non-mixtes personnes blanches ». Le but étant d’anéantir toute la stratégie de communication des militantes.

Cet exemple parmi d’autres, illustre bien la mobilisation de certains internautes suite aux déclarations de Sautarel. La polémique Nyansapo, a donc été un succès pour le blogueur qui est parvenu à toucher directement l’audience⁵⁷ et à l’influencer. Autre ambition du blog d’extrême droite : peser sur le débat public.

B) Pierre Sautarel : l’homme qui murmurait à l’oreille des décideurs

1. Quand les politiques et organisations antiracistes s’en mêlent

Suite au Tweet de Pierre Sautarel, plusieurs politiques ont réagi. Parmi eux, des membres du Front national et la maire de Paris Anne Hidalgo.

1.1 Les alliés du Front national

Les premières réactions politiques se manifestent très tôt après la post de Pierre Sautarel. C’est Aurélien Legrand, conseiller régional d’Ile-de-France et membre du Front national qui s’exprime en premier. Sur Twitter, il publie le 25 Mai à 18h58 : « Un festival interdit aux "Blancs" dans des locaux de la mairie de Paris... @Anne_Hidalgo doit s'en expliquer ! Nous ne lâcherons pas ». Legrand reprend telle quelle la fausse information de Pierre Sautarel et la diffuse à ses abonnés.

Nous pouvons y voir une illustration de la confiance qui règne entre Pierre Sautarel et les membres du Front national. L’Homme entretient des liens anciens avec le Parti d’extrême droite. Sautarel a activement milité au Front national et a participé à la confection du site internet d’une des campagnes de Jean-Marie Le Pen. Le nom Fdesouche est d’ailleurs un clin d’œil à « François Desouche » une « vieille formule »⁵⁸ du fondateur du FN. Bien qu’il ait choisi le camp des mégrétistes lors de la scission du parti en 1999, Sautarel reste très apprécié dans les rangs du Front national. Son blog est une référence parmi les adhérents du Parti, comme le confesse Georges Moreau « ancien membre de la cellule communication Web du FN » : « Il n’y a pas aujourd’hui un adhérent du FN qui n’aille pas sur Fdesouche⁵⁹. Pour Marine Le Pen, actuelle présidente du Parti: « Fdesouche est une superbe machine politique (...) ». Ces éloges traduisent une vraie proximité idéologique entre Fdesouche et le Front National. Pierre Sautarel aime à préciser tout de même qu’ils divergent sur la notion d’identité : « Pour le FN, l’identité est une notion administrative (...). Ils sont prisonniers du logiciel républicain. Ce n’est pas notre cas. Nous nous sentons plus proches d’un Belge ou d’un Suisse romand que d’un Ivoirien qui a obtenu la

⁵⁷ ALBERTINI Dominique, DOUCET David, *La Fachosphère. Comment l’extrême droite remporte la bataille d’Internet*, op.cit., P.9

⁵⁸ *Ibid.* P.23

citoyenneté française, car nous partageons la même sphère ethnoculturelle ». ⁶⁰ Outre cette différence de point de vue, les liens qui unissent Fdesouche et le FN sont réels. Les membres du parti d'extrême droite n'hésitent pas à s'appuyer sur les dires de Sautarel. A la suite d'Aurélien Legrand, c'est Wallerand de Saint-Just, président du groupe Front national au conseil régional d'Ile-de-France et trésorier du parti qui réagit à son tour. Sur twitter, il poste le 26 Mai à 11h17: « Un festival interdit aux "Blancs" dans des locaux publics, @Anne_Hidalgo doit s'expliquer ! Mon communiqué : #Afroféministe #Nyansapo ». A ce tweet, il joint un communiqué de presse dans lequel il s'insurge contre un « acte flagrant de racisme » promu dans des « locaux municipaux ». A l'instar d'Aurélien Legrand, Wallerand de Saint-Just demande des explications à Anne Hidalgo.

Le fait d'apostropher un individu de la sorte, est un autre des usages polémiques de Twitter, mis au jour par Arnaud Mercier. Selon lui, le réseau social permet : « d'interpeler directement sa cible, de faire en sorte que les accusations habituellement partagées dans un entre-soi touchent directement leur cible, puisque nommer une personne, un groupe, un compte Twitter, garantit que ceux concernés finiront par savoir qu'on parle d'eux sur le réseau, et qu'ils recevront donc bien les flèches ainsi décochées contre eux » ⁶¹.

Anne Hidalgo, ainsi visée se doit de réagir. A son tour, elle condamne l'événement en reprenant les mots de Fdesouche.

1.2 La maire de Paris monte au front

L'élue publie une série de tweets les 28 et 29 Mai. Le 28 mai à 12h39, elle poste trois publications successives : « Je condamne avec fermeté l'organisation à #Paris de cet événement "interdit aux blancs" » ; « Je demande l'interdiction de ce festival. Je vais saisir le Préfet de Police en ce sens. » ; « Je me réserve également la possibilité de poursuivre les initiateurs de ce festival pour discrimination. » De nouveau, l'expression « interdit aux blancs » est reprise. Contrairement aux tweets d'Aurélien Legrand et Wallerand de Saint Just, c'est toute la formule qui est mise entre guillemets et pas uniquement le terme « blancs ». Doit-on y voir une prise de distance par rapport aux élus frontistes ? La maire n'atténue toutefois pas véritablement la formule. Il n'est pas question d'un événement « accusé d'être interdit aux blancs » par un site d'extrême droite. Fdesouche n'est jamais mentionné. Au contraire, par ses déclarations, Anne Hidalgo valide encore un peu plus la

⁵⁹ ALBERTINI Dominique, DOUCET David, *La Fachosphère. Comment l'extrême droite remporte la bataille d'Internet*, op.cit., P.37
⁶⁰ *Ibid* P.38

⁶¹ MERCIER Arnaud. Twitter, espace politique, espace polémique. L'exemple des tweetcampagnes municipales en France (janvier-mars 2014). op.cit., P.152

thèse d'un événement discriminant qui ne peut avoir lieu dans des locaux appartenant à la ville de Paris.

S'il n'est pas étonnant que des élus du Front national, partageant une idéologie commune avec Fdesouche, se fassent les porte-voix du blog de Sautarel, il est plus surprenant qu'Anne Hidalgo, femme de gauche, membre du Parti socialiste, reprenne une rhétorique d'extrême droite. Une explication peut résider dans le fait que, quelques jours auparavant, l'expression « interdit aux blancs » ait été employée par la Licra, une des organisations antiracistes les plus reconnues et légitimes de notre pays.

1.3 Le verdict de la Licra : organisation antiraciste historique

Le 26 Mai à 17H16, La ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme publie sur Twitter ce message « Festival "interdits aux blancs": #RosaParks doit se retourner dans sa tombe. Le combat antiraciste devenu l'alibi d'un repli identitaire⁶². »

Par cette déclaration, la Licra donne un poids supplémentaire au cadrage raciste du festival. C'est à présent une organisation engagée depuis plus de 90 ans dans la lutte antiraciste, qui s'oppose à la démarche de Nyansapo. Il ne s'agit pas ici de présenter l'Histoire de la Licra⁶³, bien trop dense et complexe pour être exposée de manière succincte. Nous pouvons toutefois rappeler que, créée en 1927 à Paris, elle naît d'une volonté de lutte contre l'antisémitisme. Au milieu des années 1930, elle étend son combat à l'ensemble des discriminations racistes⁶⁴. Ayant traversé les années et l'Histoire de France, lutté contre le nazisme, survécu à la guerre 39-45, elle a acquis dans notre pays un statut à part entière. Elle fait figure de référence de l'antiracisme. Elle fait partie de ces organisations antiracistes « nationales » aux côtés de la « Ligue des droits de l'homme, [du] Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, (...), [de]SOS Racisme »⁶⁵. Organisations qui portent une vision de l'antiracisme profondément différente de celle que peut incarner Mwasi. Dénonçant un racisme systémique hérité de l'impérialisme et du colonialisme français⁶⁶, elles font figure « d'outsiders dans l'espace de l'antiracisme » français⁶⁷. Elles se heurtent à une « conception actuellement dominante » de l'antiracisme construit « dans des échanges avec les pouvoirs publics » qui s'attache à mener des « actions d'éducation et de lutte contre les préjugés, ainsi que (...) des actions en justice

⁶² Nous évoquerons dans notre seconde partie cette accusation de repli identitaire portée à l'encontre de Mwasi.

⁶³ Emmanuel Debono a consacré sa thèse à l'histoire de cette organisation : DEBONO, Emmanuel, *Aux origines de l'antiracisme. La Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA), 1927-1940*, Paris, CNRS Éditions, 2012

⁶⁴ Rubrique « Qui sommes-nous ? » du site internet de la Licra : <http://www.licra.org/>

⁶⁵ PICOT Pauline. Quelques usages militants du concept de racisme institutionnel : le discours antiraciste postcolonial (France, 2005-2015). *Migrations Société* 2016/1 n° 163, pp. 47-60. P. 49

⁶⁶ Nous reviendrons plus longuement sur ce point dans notre seconde partie.

⁶⁷ PICOT Pauline. Quelques usages militants du concept de racisme institutionnel : le discours antiraciste postcolonial (France, 2005-2015). *Migrations Société* 2016/1 n° 163, pp. 47-60. P. 49

pour incitation à la haine raciale. ». Un combat « opérant principalement à l'échelle de l'individu des représentation[s] ou idéologie[s]⁶⁸ ». Il y a donc de profondes incompréhensions entre Mwasi et la Licra, entre ces deux visions antagonistes du racisme, sur lesquelles nous reviendrons. La Licra condamne un événement dont la philosophie lui échappe. Son statut « d'experte » de l'antiracisme, reconnu, négocié avec les pouvoirs publics, légitime son point de vue quant à l'idée d'une manifestation problématique, raciste et nous le verrons dans un second point : identitaire et antirépublicaine.

En condamnant l'initiative Nyansapo dans la foulée du tweet de Sautarel, nous avons considéré qu'elle a fait partie des « définisseurs primaires » du cadrage raciste attribué au festival.

2. Co-construire un cadrage aux côtés des décideurs

2.1 La notion de « définisseur primaire »

Si Fdesouche a bel et bien élaboré la formule « interdit aux blancs », le blog de Pierre Sautarel a largement bénéficié de la notoriété de la Licra et de la maire de Paris qui ont contribué à diffuser l'expression. En témoigne Sautarel lui-même. Dans un tweet publié le 28 Mai à 12h16, il écrit : « Merci à @anne_hidalgo et à l@_LICRA_ de relayer les révélations de Fdesouche et de réagir .. #antiracisme ». Il nous semble que ces derniers ont joué le rôle de « définisseurs primaires » de l'affaire Nyansapo. Comme le rappelle Erik Neveu⁶⁹, c'est la sociologie britannique des médias qui a mis au point cette notion. Elle vise à : « signaler combien certains acteurs fortement dotés en ressources, ayant un statut institutionnel puissant, peuvent en quelque sorte donner le ton, tenir le diapason pour définir la bonne façon de parler d'un problème ou de le nier. »

Anne Hidalgo en tant que maire de Paris, les membres de la Licra grâce à leur légitimité dans le combat antiraciste, possèdent ce statut-là. Ils naviguent dans les hautes sphères du pouvoir. Leur parole est entendue. Ils ont un accès privilégié à l'espace médiatique dont ils maîtrisent les codes. En reprenant l'expression mise au point par Sautarel, ils exaucent le souhait de la nébuleuse d'extrême droite sur internet : Propager ses « mots d'ordre » et son « analyse » en dehors du net. L'expression « interdit aux blancs » lorsqu'elle est tweetée par la Licra et Anne Hidalgo, acquiert une autre dimension. Elle est diffusée à une audience plus nombreuse, plus diverse. Elle est portée par des personnalités connues, suivies, écoutées. Des individus ou organisations qui attirent l'attention des médias.

⁶⁸ *Ibid.*P 4

⁶⁹ NEVEU Erik. L'analyse des problèmes publics. Un champ d'étude interdisciplinaire au cœur des enjeux sociaux présents. Idées économiques et sociales 2017, n° 190 pp. 6-19.P. 14

Pour preuve, notons que ce n'est qu'à la suite des premières déclarations d'Anne Hidalgo (le 28 Mai) que l'Agence France Presse s'intéresse au sujet. L'AFP, qui elle aussi participe à la diffusion du cadrage raciste attribué à Nyansapo.

C) Imposer ses mots d'ordre dans les médias : le pari réussi de Fdesouche ?

1. Un traitement journalistique problématique : Rôle et influence de l'Agence France Presse

L'Agence France presse a un rôle particulier dans le paysage médiatique français (et international). Vielle de deux siècles, elle a acquis une crédibilité solide et une grande influence auprès des nombreuses rédactions françaises qui comptent parmi ses abonnés. Son rôle est majeur, prescripteur. Il se passe « environ 120 minutes avant la reprise d'un événement ayant donné lieu à une dépêche AFP »⁷⁰. Sur l'ensemble de notre corpus de retombées presse écrite (issues de la presse traditionnelle)⁷¹ soit 88 articles, seulement deux articles ont été publiés avant la première dépêche AFP⁷². L'agence a la capacité de mettre un coup de projecteur sur un événement, un fait, et de susciter l'intérêt des rédactions.

Sur le festival Nyansapo, L'AFP publie cinq dépêches⁷³ : trois le 28 Mai et deux le 29 Mai. La première dépêche est publiée à 18h53. Très succincte, il est question d'une « polémique » déclenchée par un festival afroféministe européen dont « la plupart des espaces sont réservés aux femmes noires ». L'agence mentionne qu'Anne Hidalgo souhaite empêcher cet « évènement interdit aux blancs ». A 19h58, une nouvelle dépêche est diffusée. Rédigée par Thomas Samson elle est titrée « Polémique autour d'un festival "afroféministe" accusé d'être "interdit aux blancs" ». Relativement longue, elle évoque les déclarations de la maire de Paris, de Wallerand de Saint-Just, de la Licra mais aussi de SOS Racisme et de la Dilcrah, qui toutes s'opposent à la tenue de l'événement. Sont rapportées les paroles du collectif Mwasi⁷⁴ qui se dit victime « d'une campagne de désinformation et de fake news, orchestrée par l'extrême droite la plus moisie ». Les militantes accusent certaines organisations antiracistes d'être manipulées et de se « retrouver du côté des racistes ». La dernière dépêche, publiée le 28 Mai, est quasiment identique à la première. Enfin, celles du 29 Mai font l'épilogue de l'affaire en reprenant les derniers tweets publiés par la maire de Paris.

⁷⁰ CAGE, Julia, HERVE, Nicolas, VIAUD, Marie-Luce, *L'information à tout Prix*, Paris, INA, 2017 P.45

⁷¹ Nous nous sommes intéressés aux médias dits traditionnels, clients de l'AFP. Nous n'excluons pas l'idée que les médias de la fachosphère puissent s'inspirer des dépêches AFP. Toutefois le lien est moins direct et immédiat, il ne s'agit pas de « reprises » à proprement parlé.

⁷² Il s'agit d'un article du Point datant du 27 Mai et d'un article de Valeurs actuelles datant du 26 Mai.

⁷³ En écartant les dépêches en anglais ou destinées à la presse internationale.

En parcourant plus précisément ces dépêches, nous avons relevé plusieurs problématiques qui, selon nous, ont joué dans la propagation du cadrage raciste de Nyansapo dans la presse française.

1.1 Le silence sur l'origine exacte de l'expression « interdit aux blancs »

Parmi les problématiques des dépêches AFP, nous pouvons mentionner le fait que l'Agence passe totalement sous silence l'origine de l'expression « interdit aux blancs ». Dans les cinq dépêches, il n'est à aucun moment fait référence au site Fdesouche. La formule est relayée sans faire l'objet d'une quelconque contextualisation. Impossible de savoir qu'elle a été fabriquée par un idéologue d'extrême droite qui sévit sur la toile. Une des dépêches - par l'intermédiaire de Mwasi - évoque le rôle de l'extrême droite et de sa « campagne de désinformation ». Cependant, il nous semble que cette seule mention ne suffise pas à comprendre les origines de la polémique. Le manque d'informations est d'autant plus criant, que l'Agence parle dans sa deuxième dépêche, d'un événement « accusé d'être interdit aux blancs »⁷⁵ sans évoquer le diffamateur initial.

Si les dépêches ne sont pas à charge contre le festival Nyansapo, nous pensons tout de même qu'elles ont nui au projet militant, dans la mesure où elles ont relayé une expression qui n'a pas, ou mal, été sourcée. La formule, semble être le fait du FN, des organisations antiracistes, de la maire de Paris, mais pas d'un blog ostensiblement raciste et xénophobe.

1.2 Le déséquilibre des points de vue

L'autre problématique qu'il s'agit de mettre au jour, concerne l'équilibre des points de vue dans des dépêches censées être relativement neutres et factuelles.

Comme évoqué précédemment, elles font la part belle aux déclarations des organisations antiracistes (Licra, SOS Racisme, Dilcrah) et des politiques (Wallerand de Saint-Just et Anne Hidalgo). Tous désapprouvent la tenue du festival Nyansapo, fondé prétendument sur une « séparation ethnique »⁷⁶, une « conception raciste (...) de la société »⁷⁷.

En outre, ces propos qui pour certains véhiculent de fausses informations, ne sont pas corrigés par l'Agence. L'AFP, ne contredit pas Wallerand de Saint-Just qui évoque les locaux municipaux (La Générale), dans lesquels se tiendraient les espaces « interdits aux blancs ». De fausses informations sont donc transmises, alors que, dans le même temps, l'espace laissé à Mwasi pour se défendre, ou se justifier, est réduit. L'Agence ne prend pas

⁷⁴ Propos qui auraient été extraits d'un post sur le site de la Générale. Nous n'avons pas retrouvé cette publication.

⁷⁵ Titre de la deuxième dépêche parue le 28 Mai

⁷⁶ Propos de SOS Racisme relayés dans la dépêche du 28 Mai à 19h58

⁷⁷ Propos de Wallerand de Saint-Just relayés dans la dépêche du 28 Mai à 19h58

la peine de donner quelques éléments d'explications, quant à l'usage militant de la non-mixité du festival Nyansapo. Le programme de la manifestation et ses objectifs - en accès libre sur internet - ne transparait à aucun moment. L'AFP choisit plutôt d'évoquer le camp d'été décolonial de 2016. Ce séminaire, consacré à la lutte antiraciste était réservé aux personnes racisées ayant, à titre personnel, subi le racisme d'Etat⁷⁸. La manifestation avait tout comme le festival Nyansapo, souffert d'une polémique, étant elle aussi accusée de racisme anti-blanc. L'AFP, fait donc le lien entre ces deux affaires et conclut une de ses dépêches en précisant que le camp d'été décolonial « exclu[ait]de facto les personnes blanches. » Il faut noter ici, que l'Agence décide de parler « d'exclusion » et non de « non-mixité » ou « espaces réservés ». Cela induit le fait que les afroféministes de Mwasi, tout comme les organisateurs du camp d'été décolonial, seraient dans une démarche de rejet et non d'auto-organisation militante.

Ces diverses problématiques du traitement médiatique de Nyansapo par l'AFP, se retrouvent dans plusieurs de nos sources issues de la presse française. Cela est révélateur de l'influence du rôle de l'Agence et plus globalement, de la logique de circulation circulaire de l'information dans les médias français.

1.3 Reprises AFP et circulation circulaire de l'information

Dans ce point, il s'agit de déceler toutes les retombées qui font échos aux dépêches AFP (donc publiées à partir du 28 Mai). Nous avons ainsi délaissé celles qui ne contiennent aucune des problématiques évoquées précédemment. Nous avons également mis de côté, les retombées qui s'apparentent davantage à des articles ou chroniques d'opinion, qui ne peuvent donc être considérées comme des reprises AFP. En suivant cette méthodologique, nous avons relevé 22 articles issus de la presse papier (ou articles on-line issus de journaux imprimés) et un article issu du site de la radio Franceinfo.fr.

Ces articles se caractérisent tous par : l'utilisation de l'expression « accusé d'être interdit aux blancs » ou « interdit aux blancs » (sans mention de Fdesouche) ; et/ou le déséquilibre des points de vue ; et/ou la diffusion de fausses informations sur les lieux des ateliers non-mixtes. Une simple observation des titres de ces productions est pertinente. En effet, le titre d'un article de presse est : « un mot ou combinaison de mots servant, de par l'usage d'une forme originale susceptible d'éviter toute confusion, à désigner et identifier une œuvre »⁷⁹. Autrement dit, le titre d'un article de presse doit délivrer une information claire, permettant d'entrevoir les enjeux qui seront exposés dans le corps du texte. Or, parmi nos 23 articles,

⁷⁸ Il a été organisé (entre autres) par Sihame Assbague militante antiraciste proche de Mwasi et Fania Noël, membre du collectif.

quatre articles ont un intitulé qui reprend l'expression équivoque « accusé d'être interdit aux blancs » sans que l'on sache qui est l'accusateur. Le 29 Mai, le Figaro publie cet article : « Polémique autour d'un festival "afro féministe" accusé d'être "interdit aux blancs" ». Le quotidien Sud-Ouest parle quant à lui d'un : « festival accusé d'être "interdit aux Blancs" [qui] fait polémique à Paris». On retrouve une autre occurrence de cette expression dans Jeune Afrique⁸⁰ et la Provence⁸¹. Dans le corps de ces articles, aucun éclaircissement quant à l'origine véritable de l'expression.

Par ailleurs, dix articles ont un titre conçu autour de l'expression « interdit aux blancs ». Ils sont issus de quotidiens nationaux⁸² et plus fréquemment de la presse quotidienne régionale⁸³. Le journal l'Union ne prend même pas la peine de mettre la formule entre guillemets et titre : Polémique autour d'un festival interdit aux blancs.

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de ces observations. Notre sujet, est un bel exemple de l'effet circulaire de l'information⁸⁴. Comme le décrivent, Julia Cagé, Nicolas Hervé et Marie-Luce Viaud dans leur ouvrage : « Les médias –y compris les médias de référence – se contentent régulièrement de reprendre les contenus originaux produits par l'AFP ou leurs concurrents, sans même y ajouter l'effort rédactionnel, voire en omettant parfois les procédures réglementaires de citations et de crédit. »⁸⁵ Les auteurs s'intéressent particulièrement aux dynamiques médiatiques on-line. Toutefois, ce constat est également perceptible dans la presse papier. La plupart des articles de presse quotidienne régionale, auxquels nous avons fait référence sont publiés en version imprimée.

Cet effet circulaire est d'autant plus délétère qu'il propage dans notre cas, une fausse information. Les journalistes ayant puisé dans les dépêches AFP ou dans les articles de leurs confrères, ont participé - peut-être inconsciemment - à véhiculer des informations partielles et partiales, au sujet du festival Nyansapo. Grâce à des titres accrocheurs voire racleurs, ils ont sans doute attiré bon nombre de lecteurs interpellés. Lecteurs qui, pour les

⁷⁹ ALBERT Pierre, BALLE Francis, Emmanuel DERIEUX, FEYEL Gilles, LETEINTURIER Christine *Lexique de la presse écrite*, Paris, Dalloz, 1988.

⁸⁰ « France : beaucoup de bruit autour du festival Nyansapo, accusé d'être interdit aux blancs » Article du 29 Mai

⁸¹ « Un festival "afroféministe" accusé d'être "interdit aux Blancs" » 29 Mai.

⁸² « Paris : Anne Hidalgo demande l'interdiction d'un festival «interdit aux Blancs » Le Figaro le 28 Mai

⁸³ « Anne Hidalgo demande l'annulation d'un festival "interdit aux blancs" » (Ouest France – 31 Mai) / « Un festival "interdit aux blancs ? » » (La Charente Libre – 29 Mai) / « Hidalgo veut interdire un festival «interdit aux blancs » » (La Dépêche – 29 Mai)

⁸⁴ La circulation circulaire de l'information, désigne la diffusion d'une information parmi les journalistes. Ils s'informent et ne nourrissent entre eux, partagent les mêmes sources (dont l'AFP) ; s'intéressent à des sujets similaires ; traitent de thématiques semblables ; ont les mêmes schémas interprétatifs. Le concept rend donc compte du vase clos dans lequel se propage une information. Copié, recopié, plagié, un article peut être dans un quotidien, tout à fait comparable à une autre publication parue dans organe de presse différent.

⁸⁵ CAGÉ, Julia, HERVE, Nicolas, VIAUD, Marie-Luce, *L'information à tout Prix*, Paris, INA, 2017. P. 12

moins curieux ou les plus pressés n'auront pas pu saisir les enjeux du collectif Mwasi, aveuglés par le cadrage raciste qui leur a été suggéré.

Plus tranchées, certaines de nos retombées médiatiques ont quant à elles promu l'idée d'une manifestation fondamentalement raciste. Des articles d'opinion qui ont défendu vigoureusement la thèse d'un racisme anti-blanc.

2. Un événement « interdit aux blancs » plus qu'une expression, une réalité ? : Presse mainstream et organes de « réinformation » à l'unisson

Dans ce point, nous avons voulu croiser les médias dits de « réinformation » et la presse plus traditionnelle, afin de voir comment les arguments défendant la thèse d'un événement raciste ont pu s'y recouper.

2.1 Le racisme anti-blanc, un racisme comme un autre ?

Le racisme anti-blanc existe-t-il ? Oui, selon certains chroniqueurs, blogueurs, journalistes qui se sont insurgés contre le festival Nyansapo. Avant d'étudier plus en détails leur argumentaire, il nous semble important de nous arrêter sur cette notion de racisme anti-blanc. Elle pose la question de la définition même de ce qu'est le racisme.

Nous avons esquissé précédemment la bataille qui voit s'affronter deux camps, défendant deux définitions opposées du racisme. Il y a les tenants d'une définition systémique du racisme. Ils ont une « approche politique » et dénoncent le « rapport de domination » plus que les « déviance[s] idéologique[s] ». Les associations qui prônent cette approche, revendiquent « une posture plus critique, plus radicale — issue de l'expérience des « premiers concernés » — qui dénonce le racisme comme structurel. »⁸⁶ Le collectif Mwasi s'inscrit dans cette démarche, en dénonçant un « racisme d'Etat »⁸⁷ ou « racisme institutionnel ». Cette vision, constitue une définition « contre hégémonique » du racisme tel qu'il est appréhendé de nos jours. En effet, s'est imposée une « approche restrictive et individualisante du racisme (...) qui fait l'économie d'une réflexion sur le racisme d'État ou les formes de discrimination institutionnelle, au profit d'une focalisation sur des comportements individuels. »⁸⁸ En d'autres termes, le racisme est considéré aujourd'hui comme un ensemble de comportements déviants. La « dimension morale »⁸⁹ a pris le pas sur la dimension politique, ce que dénoncent les collectifs comme Mwasi⁹⁰. En considérant

⁸⁶ PICOT Pauline. Quelques usages militants du concept de racisme institutionnel : le discours antiraciste postcolonial (France, 2005-2015). *Migrations Société* 2016/1 n° 163, pp. 47-60. P.50

⁸⁷ Voir la réponse d'Annette Davis à la question n°12 de l'interview

⁸⁸ GIBB Robert. Constructions et mutations de l'antiracisme en France. *Journal des anthropologues*, 2003, n° 94-95, pp. 165 – 179. P.3

⁸⁹ *Ibid.* P.5

⁹⁰ Dans un document interne réservé aux futurs membres du collectif, il est écrit dans la rubrique dédié au racisme : « Le racisme anti-blanc.he.s, soit anti-dominant n'existe pas car le racisme n'est pas – contrairement à ce qui est communément admis -une question de morale, de gentilles et de méchantes personnes et de qui est supérieur à qui entre deux individus / populations ».

la validité de cette approche individuelle et morale, le racisme anti-blanc serait donc une forme de racisme à part entière. En dépit du fait que, les personnes non racisées subissent peu de contrôle aux faciès, qu'elles ne sont pas entravées dans l'accès au logement, à l'emploi, à l'éducation, à la santé...

Pour démontrer le prétendu racisme des militantes de Mwasi, plusieurs auteurs font le lien entre la non-mixité proposée par le festival, et de grands épisodes de racisme institutionnalisés tels que, l'Apartheid en Afrique du Sud ou encore la Ségrégation aux Etats-Unis.

2.2 La non-mixité de Nyansapo un apartheid ? Une ségrégation ?

Nous retrouvons à plusieurs reprises la présence du mot « apartheid » dans nos articles. Ce vocable, passé dans la langue française signifie « séparation ». Nous le relevons dans un article du Boulevard Voltaire⁹¹ rédigé par Marie Delarue et publié le 31 mai suite à « l'intervention ferme » d'Anne Hidalgo. Pour rappel, l'élue avait déclaré que les ateliers ouverts à tous, se tiendraient dans des lieux publics (La Générale) et les lieux en non-mixité dans des lieux privés. Organisation prévue à l'origine pas les militantes.

Marie Delarue conclut son article ainsi : « Bref, et « concrètement », comme le dit Breizh Info⁹², « Anne Hidalgo vient tout simplement d'autoriser l'apartheid dans les lieux privés de la capitale ».

Autre exemple dans un article de Valeurs Actuelles. Dans un long papier publié le 15 Juin (dans l'édition imprimée), Solange Bied-Charreton vilipende le festival Nyansapo qui est selon elle un « dévoiement de l'antiracisme et du féminisme ». Elle cite Fatiha Boudjahlat⁹³ qui précise que : « (...) le développement séparé (femmes séparées des hommes, Noirs séparés des Blancs) est la définition même de l'apartheid ».

Enfin, Causeur le 2 Juin publie un article titré : « Festival afroféministe »: Apartheid⁹⁴ pour tout-e-s et tous? ». Son auteur, Mathieu Baumier, critique l'action d'Anne Hidalgo : « La mairie de Paris (...) favorise concrètement le développement d'un racisme essentialiste prônant la séparation entre femmes noires et femmes blanches. Un apartheid. ».

Dans ces divers exemples, le mot « apartheid » ne donne pas lieu à une métaphore filée avec le système de séparation pratiqué en Afrique du Sud. Il est davantage utilisé dans son acception courante. Néanmoins, dans l'inconscient collectif, le terme renvoie directement

⁹¹ Le Boulevard Voltaire est un site internet dit de « réinformation » créé par Robert Ménard aujourd'hui élu frontiste.

⁹² Breizh Info est un journal breton indépendantiste et identitaire.

« Nordactu, Breizh Info, Info-Bordeaux... Les vrais faux sites d'infos locales des militants identitaires » - Article du Monde publié le 1^{er} Novembre 2016

⁹³ Fatiha Boudjahlat est enseignante et essayiste. Elle a fondé (avec Céline Pina) le mouvement « Viv(r) e la France ».

⁹⁴ A noter ici la majuscule au mot « apartheid » allusion directe au régime ségrégationniste d'Afrique du Sud.

à cette politique sud-africaine, qui, dès 1948, institutionnalise, un régime fondé sur le racisme et une privation des droits de la population noire et métisse. En employant ce vocable, les journalistes placent subrepticement sur le même plan, des ateliers fondés sur une non-mixité ponctuelle et militante et un système raciste institutionnalisé, ayant sévi pendant 46 ans en Afrique du Sud.

Le procédé est le même avec l'emploi du terme « ségrégation ». Il ne fait pas l'objet d'une référence directe aux lois Jim Crow, régissant le sort des noirs américains dans les états du sud de 1876 à 1964. Toutefois, ce terme peut sonner comme un écho à cette période-là. Nous le retrouvons dans plusieurs journaux télévisés de TV Libertés. Cette chaîne de télévision de la « réinfosphère », créée en 2014 et disponible sur Youtube, « reprend tous les codes de la télévision classique : décors, ton, jingle, interview etc ». Sa direction se compose de cadres tous « liés à l'extrême-droite ». Ses sujets principaux portent sur « l'identité (...) l'immigration ou (...) l'Islam ». Dans le JT du 2 Juin, présenté par Jean-Yves le Gallou⁹⁵ et Hervé Granchamp, le festival Nyansapo est présenté comme un événement « anti-blanc » coupable d'un « double délit de ségrégation raciale et ségrégation sexuelle ». L'expression est également utilisée quelques jours auparavant, le 26 Mai, sur la même chaîne. Le présentateur, Pierre Bergerault attaque la mairie de Paris qui selon lui : « favorise la ségrégation raciale et sexuelle ».

Autre exemple sur C8 chaîne de la TNT appartenant au groupe Canal+. Le 30 Mai, la chaîne dédie une partie de l'émission « Langues de Bois s'abstenir » à un débat à propos du festival Nyansapo. Les débatteurs : Jérôme Beglé (Le Point) ; Laure Bretton (Libération) ; Gilles-William Goldnadel (Valeurs actuelles) et Bruno Roger-Petit (Challenges) échangent autour de la nécessité ou non d'interdire l'événement. Le présentateur Philippe Labro ouvre le débat en parlant « [d']un festival qui fait couler beaucoup d'encre (...) pour sa pratique assumée de la ségrégation »⁹⁶.

Il nous semble intéressant d'envisager ces références à l'Apartheid et à la Ségrégation - plus ou moins explicites- comme étant une stratégie, visant à démontrer une inversion des rôles entre opprimés et oppresseurs. Les noirs, (autrefois) victimes de racisme, seraient devenus les bourreaux et discriminaient les blancs. Les exemples énoncés donnent à voir

⁹⁵ Jean-Yves le Gallou, énarque, homme politique passé par le Front National et le Mouvement national républicain, fait « figure d'intellectuel organique pour l'extrême droite identitaire ». Il est l'un des chantres de la « réinformation » au sein notamment de Radio Courtoisie et TV Libertés. ALBERTINI Dominique, DOUCET David, *La Fachosphère. Comment l'extrême droite remporte la bataille d'Internet*, op.cit., P.196/200

⁹⁶ Nous aurions également pu évoquer l'article de Thomas Mahler dans le Point publié 6 Juin 2017. Dans cet article, Nyansapo est cité comme exemple de la montée « des demandes de ségrégation raciale » encouragées par des individus dénôçant le racisme. Le journaliste français cite un confrère américain qui déplore cette démarche et parle d'un « retour en arrière (...) sous couvert de progressisme ».

un « processus d'inversion rhétorique faisant porter l'accusation de racisme sur ceux et celles-là mêmes qui en dénoncent la dimension systémique⁹⁷ ». Ici, les militantes de Mwasi, qui ne feraient donc pas avancer la cause des femmes noires mais produiraient par leur usage de la non-mixité, un racisme dirigé à l'encontre des personnes blanches.

Cette thèse, largement répandue sur les sites d'information de la nébuleuse d'extrême droite, a connu un certain succès dans une presse plus généraliste et grand public⁹⁸.

A noter, cette remarque prononcée par Hervé Grandchamp sur TV Libertés le 2 Juin : « Nyansapo : un festival anti blanc organisé à Paris par le collectif afro-fem Mwasi. Coup de chapeau à la presse française qui a réussi à tordre le coup à la vérité en couvrant le double délit de ségrégation raciale et ségrégation sexuelle ».

Nous avons été frappés, de constater ici, qu'un organe de « réinformation » a pu se satisfaire du travail des médias du « système » critiqué habituellement.

Preuve que les médias mainstream ont assez largement répandu un cadrage raciste du festival Nyansapo. A ce cadrage raciste, les cadrages « identitaire » et « antirépublicain » ont fait figure de corolaires dans certaines de nos sources.

II. La non-mixité comme un problème : Un entre-soi menaçant l'universalisme républicain ?

Dans cette partie, nous analyserons comment la non-mixité a pu être interprétée dans nos sources, comme une forme de repli sur soi. Jugé identitaire, communautaire, cet entre-soi a en outre sonné comme une menace dirigée contre les valeurs et les luttes universalistes françaises. Les journalistes, chroniqueurs, intellectuels, optant pour cette perspective ont nous le verrons, participé à dépolitiser un projet militant, niant ou minimisant l'identité politique de Mwasi, au profit d'une supposée quête identitaire portée par le collectif.

A. Nyansapo, ou la démonstration d'un (pseudo) repli sur soi

1. Dépolitisation et repolitisation d'un projet militant

1.1 L'afroféminisme une identité politique

⁹⁷ CERVILLE Maxime. Exposer le racisme. Exhibit B et le public oppositionnel. Études de communication. 2017, Vol.48, pp. 37-54. P.48

⁹⁸ Nous pouvons citer notamment Elisabeth Levy qui déplore dans l'émission « On refait le monde » (29 Mai : RTL – présentée par Marc Olivier Fogiel) la « façon raciste d'aborder l'antiracisme » des militantes de Mwasi. Nous pouvons également évoquer l'article de

Avant d'analyser comment le projet Nyansapo a été dépolitisé puis repolitisé, nous souhaitons revenir plus en détails sur l'identité politique de Mwasi. Comme nous avons pu le suggérer précédemment, les militantes s'inscrivent « dans les luttes de libération – révolutionnaire. »⁹⁹ Elles revendiquent un « afroféminisme anticapitaliste ». Annette Davis, reconnaît lors de notre entretien le positionnement « marxiste matérialiste »¹⁰⁰ du collectif. Les militantes s'appuient en effet sur un féminisme matérialiste, courant dont les analyses « empruntent des outils au cadrage marxien pour penser le genre et son intrication aux autres rapports sociaux. »¹⁰¹. Ce positionnement politique trouve notamment ses origines dans le *black feminism* étasunien¹⁰² et dans « les luttes féministes noires [de] l'espace francophone »¹⁰³.

Le black feminism est une source d'inspiration de nombreux mouvements afroféministes français. Sylviane Larcher, docteure de l'EHESS en Études politiques et chercheure au CNRS, a interrogé 18 Françaises afroféministes dans le cadre d'un article dédié à ce mouvement. Elle note que : « (...) les discussions directes avec des afroféministes revendiquées, soutiennent que les références théoriques du *Black feminism*, sa grammaire et son corpus argumentatif, leur ont permis de « mettre des mots » sur des expériences vécues qui en France, constituent un non-objet de savoir et de discours public, in fine un non-sens social ». Les militantes de Mwasi ne font pas exception. Parmi les ressources proposées sur son site, le collectif cite notamment les ouvrages d'Angela Davis et bell hooks, toutes deux très engagées dans une lutte féministe, antiraciste et anticapitaliste. En outre, Mwasi s'inscrit dans le sillon de la Coordination des femmes noires¹⁰⁴. Ce mouvement intersectionnel réunissant de nombreuses femmes antillaises et africaines, avait à cœur de combattre « le système capitaliste »¹⁰⁵. De plus, il s'agissait d'intégrer à la lutte des femmes noires un volet lié aux questions d'impérialisme et de néocolonialisme, volet que l'on retrouve également chez Mwasi.

Baudouin Eschapasse dans le Point en date du 29 Mai. L'auteur parle d'un festival « prétendument antiraciste ». Le cadrage raciste du festival est suggéré dans d'autres articles issus du Figaro, de Marianne, de Nord Littoral,...

⁹⁹ Déclaration politique de Mwasi disponible sur le site internet du collectif

¹⁰⁰ Le terme n'apparaît pourtant jamais dans les écrits de l'organisation, qui refuse d'utiliser « un langage de niche, inaccessible » et préfère se définir comme « anticapitaliste », notion perçue comme plus « explicite ». Voir la question n°21 de l'entretien avec Annette Davis.

¹⁰¹ BIDEZ-MORDREL. Annie et al., *Analyse critique et féminismes matérialistes. Travail, sexualité(s), culture*. Cahiers du Genre 2016/3, n° 4, p. 5-27. P.6

¹⁰² Sur ce point voir également la question n°15 de l'interview de Maboula Soumahoro.

¹⁰³ LARCHER Sylviane. « *Nos vies sont politiques !* » *L'afroféminisme en France ou la riposte des petites-filles de l'Empire*, Op. cit., P.104

¹⁰⁴ Leur manifeste est cité parmi les références à consulter

¹⁰⁵ La coordination des femmes noires – Juillet 1978 – ressource disponible sur le site internet de Mwasi

L'héritage de nos militantes est donc pluriel. Il se fonde sur « des luttes radicales états-uniennes des années 1960- 1970, des éléments de rhétorique marxiste-léniniste et tiers-mondiste pour le concept d'impérialisme, aussi bien que des théories anticolonialistes (...) des luttes de décolonisation des années 1950-1960 »¹⁰⁶.

Les afroféministes de Mwasi, forment avec leurs camarades militants¹⁰⁷ ce que Philippe Gottraux qualifie de « sous-champ politique radical ». A savoir un « réseau constitué par les groupes, organisations, partis (ou fractions de partis), partageant des référents anticapitalistes et révolutionnaires, se revendiquant du prolétariat et/ou des sujets sociaux dominés et cherchant, enfin, dans une praxis (où se rencontrent réflexion et action) à transformer le monde qui les entoure »¹⁰⁸.

Pour porter leur combat politique, intersectionnel, les militantes de Mwasi s'appuient sur une « identification raciale ». Le groupe « se reconnaît comme “noir” et se mobilise en tant que tel pour se compter et se constituer comme force politique (...) »¹⁰⁹.

L'usage des « désignations » « noir.e racisé.e blanc.he » est « militant ». Il concourt à « normaliser un certain vocabulaire » et à « sortir du déni des inégalités raciales. »¹¹⁰ L'emploi du terme « racisé », au même titre que l'emploi de « race » chez les militants antiracistes et parmi certains chercheurs des sciences humaines et sociales, a vocation à « nommer des rapports sociaux d'oppression pour les analyser et les combattre, dans une perspective de transformation sociale »¹¹¹.

A Mwasi, il n'est donc pas question de promouvoir une identité raciale en tant que telle.

Les militantes, considèrent leur afroféminisme comme « une pratique politique et non une identité »¹¹². Le politique guide une lutte au croisement du féminisme, de l'anticapitalisme, de l'antiracisme. Cet aspect-là, complexe, riche de références diverses, a été délaissé par une partie de la presse, au profit d'un cadrage identitaire, communautaire attribué aux luttes de Mwasi.

2. Nyansapo dans les médias : symbole d'une dérive identitaire, communautaire

¹⁰⁶ PICOT Pauline. Quelques usages militants du concept de racisme institutionnel : le discours antiraciste postcolonial (France, 2005-2015) Op. cit, P.59

¹⁰⁷ Le terme camarade est utilisé par les militantes. Il témoigne de nouveau de l'empreinte marxiste du collectif. Parmi les camarades de Mwasi nous pouvons citer le collectif « Cases Rebelles » qui se définit comme un collectif « noir militant » suivant une « perspective afrocentrée et panafricaine » nommée « PanAfroRévolutionnaire ».

¹⁰⁸ ROBINEAU Colin « Constituer un contre-public en marge des médias : négociations, circulations et normativités d'un discours « révolutionnaire » au sein d'une cantine de quartier », Études de communication, décembre 2018, URL : <http://edc.revues.org/6668> (dernière consultation le 02/09/2018) P.133

¹⁰⁹ DEVRIENDT Émilie, MONTE Michèle et SANDRE Marion. Analyse du discours et catégories « raciales » : problèmes, enjeux, perspectives ». Mots. Les langages du politique [En ligne], 116 | 2018, mis en ligne le 23 février 2018, consulté le 31 Août 2018. P14

¹¹⁰ Rubrique communication du document interne « intro au fonctionnement de Mwasi »

¹¹¹ DEVRIENDT Émilie, MONTE Michèle et SANDRE Marion. Analyse du discours et catégories « raciales » : problèmes, enjeux, perspectives ». Mots. Les langages du politique [En ligne], 116 | 2018, mis en ligne le 23 février 2018, consulté le 31 Août 2018. P.21

2.1 Une pratique identitaire

Notons en préambule que ce cadrage identitaire, au même titre que le cadrage raciste, fait l'objet d'une « validation » institutionnelle par la Licra. Le président de la Licra, Alain Jakubowicz, parle de Nyansapo comme d'un événement où « des gens qui se sentent victimes de racisme ou de discrimination ne trouvent pas d'autres issue que l'entre-soi ». Selon lui, le « combat antiraciste [serait] devenu l'alibi d'un repli identitaire. ». Ces déclarations sont abondamment reprises dans les sources que nous avons pu consulter¹¹³, illustrant de nouveau le statut « d'experte de l'antiracisme » détenu par l'association.

Cette idée de dérive identitaire est défendue par plusieurs articles d'opinion.

Mentionnons dans un premier temps, le cas d'un article du Figaro intitulé « Festival afro-féministe : une dérive identitaire de l'antiracisme », dans lequel la journaliste Eugénie Bastié interroge le politologue Laurent Bouvet¹¹⁴. L'homme est l'une des principales figures du Printemps Républicain. Un « mouvement de citoyens libres et indépendants, déterminés à défendre et promouvoir, dans le débat public, la République et ses principes : l'égalité, la laïcité, la fraternité, la solidarité et la souveraineté »¹¹⁵. Classé à gauche et taxé par certains d'utiliser « la laïcité pour diviser » (notamment sur la question de l'Islam en France)¹¹⁶, le collectif compte de nombreux sympathisants parmi lesquels : Manuel Valls, Michel Blanquer, Elisabeth Batinder, Caroline Fourest, etc.

Dans son interview, Laurent Bouvet dénonce « la radicalisation identitaire »¹¹⁷ dont ferait preuve les militantes de Mwasi. Bouvet les assimile à un ensemble « d'organisations de gauche » coupables d'une « radicalisation autour de tel critère d'identité individuelle ou collective » à des fins carriéristes ou commerciales. Les afroféministes sont pointées du doigt dans le cadre d'une dénonciation généralisée d'une dérive identitaire. La dimension politique, anticapitaliste et révolutionnaire de leur combat est occultée.

Toujours dans Le Figaro, évoquons une chronique de Natache Polony publiée le 3 Juin 2017. Ce papier, intitulé « La nouvel couleur du racisme » s'apparente également à un article d'opinion, dans la mesure où la journaliste semble donner son sentiment sur la question de la non-mixité militante. Après s'être interrogée sur le degré à partir duquel quelqu'un est considéré comme noir et rappelé quelques éléments de contexte de la

¹¹² Déclaration politique de Mwasi

¹¹³ Le président de la Licra a été contacté par LCI. Ses déclarations publiées sur le site internet de la chaîne ont été reprises par de nombreux médias.

¹¹⁴ Article publié le 29 Mai 2017 sur le site du Figaro.fr

¹¹⁵ Voir site du mouvement : <https://www.printempsrepublicain.fr/#home>

¹¹⁶ Il est reproché au mouvement de promouvoir une laïcité radicale, un « identitarisme républicain » (selon les termes d'Aurélien Taché référent laïcité de LREM). Sur ce point voir l'enquête du Nouvel Obs « Printemps républicain : enquête sur les croisés de la laïcité ».

polémique Nyansapo¹¹⁸, la journaliste rentre plus vivement dans le débat autour de la non-mixité. Elle précise la dimension militante que revêt cet outil et admet qu'il n'a pas vocation à discriminer. Plus loin dans l'article, elle déplore tout de même la « vision du monde » sur laquelle reposerait cette pratique. Elle note que : « cette vision du monde repose sur une opposition binaire et systématique entre dominants et dominés, jusqu'à réduire la quasi-totalité des phénomènes sociaux. Mais ce concept marxiste débarrassé de sa dimension économique (...) est plaqué sur les enjeux du féminisme et de l'antiracisme. Le dominant n'est plus le capitaliste, le riche, il se confond avec l'Homme et le Blanc ». En d'autres termes, Natacha Polony soutient que la lutte des afroféministes écarte les enjeux économiques, au profit d'un combat identitaire des femmes noires contre les hommes blancs.¹¹⁹ C'est une négation de l'aspect anticapitaliste du combat de Mwasi. Dans un registre similaire, certains journalistes choisissent de parler de « communautarisme » pour évoquer le (préssumé) sectarisme de Mwasi.

2.2 Une pratique communautaire

Le terme, prisé dans les médias permet à certains commentateurs de dénigrer l'initiative Nyansapo¹²⁰. C'est le cas de Guillaume Roquette dans un article paru dans le Figaro Magazine le 2 Juin 2018. Précisons que cet article est un éditorial qui engage donc « l'opinion du journal »¹²¹. Cela n'est pas anecdotique. Roquette dans son papier, écrit en son nom mais aussi au nom de la rédaction du Figaro Magazine. Très critique envers Nyansapo, il juge qu'il s'agit d'une « provocation manifeste »¹²². Le journaliste condamne tous les « agitateurs [qui] testent la résistance des pouvoirs publics aux démonstrations communautaristes ». Il dénonce un « dangereux repli sur soi » en nourrissant son propos de comparaisons diverses et assez éloignées des afroféministes de Mwasi. Il évoque pêle-mêle : une « baignade collective en burkini dans la baie de Cannes » ; « un quartier du XVIII^e arrondissement de Paris où les femmes sont en voie de disparition », remplacées

¹¹⁷ L'expression revient à de nombreuses reprises dans l'article

¹¹⁸ Elle précise notamment que l'expression « interdit aux blancs » est issue de la fachosphère

¹¹⁹ Dans une même veine, d'autres exemples auraient pu être évoqués. Le cadrage identitaire est défendu par Joëlle Dago-Serry lors du débat des Grandes Gueules diffusé sur RMC le 29 Mai, et par Philippe Kerouan dans un article du Boulevard Voltaire publié le 30 Mai.

¹²⁰ Fabrice Dhume a étudié l'émergence et la diffusion du terme « communautarisme dans la presse française ». Quasi absent des grands quotidiens d'information jusqu'au milieu des années 1990, le vocable connaît un grand succès depuis lors. Ce terme qui a « colonisé l'imaginaire politique et les débats publics français », relève dans la presse d'une « information en soi » dont les usages ont évolué au cours des années. Il cible aujourd'hui des « groupes » « féministes, LGBT, 'ethniques' » menaçant l'unité nationale.

DHUME Fabrice, « L'émergence d'une figure obsessionnelle : comment le « communautarisme » a envahi les discours médiatico-politiques français », Revue asylon(s) juillet 2010-septembre 2013, URL : <http://www.reseau-terra.eu/article945.html> (dernière consultation: 03/09/2018).

¹²¹ ALBERT Pierre, BALLE Francis, Emmanuel DERIEUX, FEYEL Gilles, LETEINTURIER Christine *Lexique de la presse écrite*, Paris, Dalloz, 1988.

¹²² A noter qu'il emploie également l'expression « interdit aux blancs » sans utiliser de guillemets.

par des « migrants et trafiquants en tout genre » ; les « banlieues françaises, [où] la mixité n'est plus qu'un lointain souvenir ».

Force est de constater que selon lui, le festival Nyansapo ne serait qu'une énième preuve d'une montée en puissance du communautarisme en France.

Enfin, évoquons en ultime exemple le débat consacré à Nyansapo et diffusé dans « La nouvelle édition » sur Canal + le 29 Mai. Autour de la présentatrice Daphné Burki, plusieurs journalistes et chroniqueurs : Ariel Wizman ; Nicolas Domenach ; Emilie Besse et Mathilde Terrier, chargée de présenter la polémique¹²³.

S'ils ne s'insurgent pas contre la tenue du festival Nyansapo, les débatteurs sont globalement réticents à l'organisation d'un tel événement. La journaliste Emilie Besse juge : « [qu']il ne nait rien de l'entre-soi », quant à Nicolas Domenach que : « les questions du communautarisme ont pris une toute autre dimension » et que la situation d'aujourd'hui « mérite plus de mixité que d'exclusion ».

Le bref exposé de ces divers exemples¹²⁴, nous permet de constater comment l'identité politique de Mwasi a été passée sous silence ou travestie. Les militantes accusées de racisme, se sont vues en outre dépossédées de leur véritable identité politique. Leur combat a été dépolitisé- les « enjeux (...) définis comme politiques » ont été requalifiés « en enjeux ne relevant plus (ou pas) de ce registre »¹²⁵ - pour être ensuite repolitisé. Dépeint comme une organisation promouvant une identité ethnique, une communauté, Mwasi a été, au travers de la polémique Nyansapo, l'illustration du risque encouru par toutes minorités « mettant en cause le Nous National »¹²⁶.

B. ... Et menaçant l'universalisme républicain

Dans ce point, nous évoquerons le cadrage antirépublicain attribué au festival Nyansapo. Nous verrons qu'il est symptomatique du traitement médiatique des mouvements sociaux, dont l'identité n'est pas en adéquation avec celle de la communauté nationale française.

1. Les luttes de Mwasi, « médias incompatibles » ?

1.1. La nation française : « l'attachement à la République » et à ses valeurs universalistes

Dans son article « Médias et mouvements sociaux minoritaires : un accès à la sphère publique régulé par la « francité » ? », Marion Dalibert analyse les dynamiques facilitant

¹²³Les déclarations de Dominique Sopo et Rokhaya Diallo sont passées à l'antenne.

¹²⁴A noter deux exemples que nous aurions pu évoquer : Sur C8 le 30 Juin, dans l'émission « Langues de bois s'abstenir », Jérôme Béglé déclare à plusieurs reprises que Nyansapo est un « festival communautariste ». Interrogé par Laurence Ferrari sur Cnews le 29 Mai, Nicolas Bay (membre du Front National) parle d'un « scandale communautaire ». Cette déclaration, est reprise dans la journée par Fdesouche.

¹²⁵ NOLLET Jérémie, SCHOTTE Manuel. Journalisme et dépolitisation. *Savoir/Agir* 2014 n° 28, pp. 9-11. P.10

¹²⁶DALIBERT Marion, Un (anti)racisme légitime dans les médias. *Mouvements* 2014/3 n°79, pp. 139-147.

ou entravant l'accès d'un mouvement social - incarné par une minorité - à l'espace médiatique. La chercheuse défend l'idée « [qu'] un mouvement social qui promeut une identité qui fait écho à celle du groupe d'appartenance, accèdera plus facilement aux médias qu'un autre. »

Elle s'appuie sur divers travaux, pour affirmer que « l'estime sociale est (...) distribuée en fonction des capacités d'un groupe (ou d'un individu) à répondre aux valeurs et aux normes de 'l'autrui généralisé'(...) c'est-à-dire à une communauté aux frontières nationales ». « Cette communauté partage une identité collective (...) qui est toujours un système de représentations. ». « En France, elle se traduit [entre autre] par un fort attachement à la République et à ses valeurs, en particulier à celles d'égalité et de laïcité. » Or, en s'intéressant aux caractéristiques de l'identité collective de Mwasi, nous constatons que celle-ci entre en conflit sur plusieurs points avec l'identité de la communauté nationale française.

Nous avons mentionné le fait que les militantes utilisent le concept de « race » dans leur lutte. A l'inverse, la communauté nationale se réfère « à l'individu-citoyen universel » et n'accorde « aucune légitimité représentative de corps intermédiaires qui argueraient de l'ethnicité, de la 'race' ou de la religion pour obtenir des droits particuliers »¹²⁷. De plus, Mwasi combat un racisme d'Etat hérité du passé colonial français. Dès lors, comment les militantes peuvent-elles croire à l'égalité comme matrice de la société française ?

L'universalité à la française est pour elles un leurre, une véritable « une arnaque »¹²⁸. Ces valeurs inscrites dans notre culture, ancrées dans notre récit national, relèvent pour elles du domaine du mythe. Du fait de ce parti pris, Mwasi, comme d'autres collectifs avant lui, a été considéré comme un ennemi de la République et de son idéal du « vivre ensemble ».

1.2 Le collectif Mwasi et le Parti des Indigènes de la République : même combat ?

Au sein de notre corpus d'articles, nous avons été surpris de constater la multitude de références au Parti des Indigènes de la République (PIR). Nous avons donc souhaité en savoir plus sur ce collectif pour comprendre pourquoi Mwasi avait pu y être assimilé.

Marion Dalibert qui a travaillé sur le Parti des Indigènes de la République, nous indique dans un article que ce collectif « protestataire » naît en Janvier 2005, suite à une pétition intitulée : « Nous sommes les Indigènes de la République ! ». Le mouvement antiraciste « dénonce les discriminations raciales causées (...) par l'idéologie coloniale qui perdure dans la société française. ». Un lien est établi « entre la position sociale des minorités

¹²⁷ RUDDER-PAURD (DE) Véronique, VOURC'H François, POIRET Christian, *L'inégalité raciste : l'universalité républicaine à l'épreuve*, Paris, Presses universitaires de France, 2000. P.7

ethnoraciales avec celle des indigènes des colonies ». Leur revendication : obtenir de « La France » ou de « l'Etat et la société » un « retour critique radical sur leur passé-présent colonial ». Les militants pointent donc du doigt la complicité de l'Etat dans « la manifestation des rapports de pouvoir liés à la race ». A l'instar de Mwasi, ils affirment l'existence d'un racisme « systémique et institutionnel »¹²⁹ hérité de l'impérialisme et du colonialisme français. En outre, comme Mwasi, le PIR combat les violences policières et les problématiques liées à l'accès à l'emploi à l'école¹³⁰ ; etc.

A l'exception de cela, les différences qui séparent les deux organisations sont nombreuses. L'approche féministe et intersectionnelle n'est pas un fondement du PIR, pas plus que la non-mixité militante. De plus, le Parti des Indigènes de la République est, comme son nom l'indique, un parti politique dont le but étant à terme « l'avènement d'une majorité politique (...) déterminée à engager les profondes réformes (...) nécessaires pour poursuivre le processus décolonial, dans ses différentes dimensions, et combattre les inégalités raciales »¹³¹. Mwasi, à l'inverse est un collectif politique révolutionnaire, qui n'a pas de velléités électoralistes.

Mwasi et le PIR agissent donc sous des angles distincts. Néanmoins, dans certaines de nos sources, ces collectifs ont été confondus, assimilés comme représentant tous deux un danger pour l'universalisme républicain. Afin d'illustrer ce constat, mentionnons quelques exemples que nous avons relevés.

Dans Marianne, Jack Dion, directeur en chef adjoint du magazine, publie un éditorial au vitriol¹³² dans lequel les afroféministes de Mwasi sont identifiées à des « identitaires en gants blancs », qui formeraient une caste d'activistes, ayant acclamé le livre d'Houria Boudjelal¹³³, « égérie des Indigènes de la République ». Les militantes de Mwasi aux côtés d'autres collectif n'auraient que faire de « l'approche universaliste qui veut que, les êtres humains, forts de leurs différences, sont égaux entre eux ».

Autre parallèle entre Mwasi et le PIR sur RTL. Le 29 Mai, l'émission « On refait le monde » consacre environ dix minutes d'antenne à la polémique Nyansapo. Les débatteurs : Rohkaya Diallo ; Jean luc Mano ; Nicolas Domenech et Elisabeth Levy sont

¹²⁸ Voir question n°24 de l'entretien avec Annette Davis.

¹²⁹ DALIBERT Marion, Un (anti)racisme légitime dans les médias. Mouvements 2014/3 n°79, pp. 139-147. Par ailleurs, nous nous sommes appuyés sur le site internet du collectif. Nos connaissances sur ce mouvement restent donc limitées. P.139

¹³⁰ Les militantes de Mwasi participent régulièrement à des manifestations dont l'objectif est de dénoncer ces problématiques. Elles défilent régulièrement dans les cortèges du Mouvement Black Lives Matter France.

¹³¹ <http://indigenes-republique.fr/>

¹³² Paru le 2 Juin 2017, il est intitulé « Le grand bal des identitaires ».

¹³³ Houria Bouteldja est l'une des porte-paroles du PIR. Bien que le titre de son livre de soit pas précisé par Jack Dion, il s'agit probablement de l'ouvrage : « Les Blancs, les Juifs et nous : vers une politique de l'amour révolutionnaire » Paris, La Fabrique, 2016.

réunis autour de l'animateur Marc Olivier Fogiel afin de donner leur position sur l'événement. A plusieurs reprises Elisabeth Levy évoque les « Indigènes » et « l'idéologie indigène » faisant la promotion d'une « haine de la France ». Elle est cependant interrompue par Marc Olivier Fogiel qui précise que « ce ne sont pas les indigènes qui organisent le festival ». Qu'importe, pour la journaliste qui se dit scandalisée par « les réunions entre femmes » qui « choquent son universalisme républicain. »

Enfin, évoquons l'article de Causeur mis en ligne le 2 Juin. Mathieu Baumier écrit : « L'ennemi du camp décolonial¹³⁴, de *Nyansapo Fest* ou des Indigènes de la République n'est pas le racisme. L'ennemi, c'est la République « colonialiste ». Une conception délirante considérant que toute personne noire, doublement s'il s'agit d'une femme est par essence une victime et toute personne blanche essentiellement un bourreau. ». Comprenez donc que les afroféministes de Mwasi, comme les Indigènes de la République, ne luttent pas contre le racisme mais au contraire divisent, établissent sur la base de la race, des groupes antagonistes, irréconciliables.

Ces exemples, nous permettent de constater qu'il s'agisse du PIR ou de Mwasi « la quasi-impossibilité qu'ont les individus et les groupes sociaux (...) à dénoncer – voire même à aborder – la problématique des rapports sociaux de race dans les médias d'information généralistes. »¹³⁵Dans notre pays, toute personne qui met en cause « la République et le Nous national comme participant collectivement (et inconsciemment) à la production des discriminations raciales » prend le risque d'être « altérisée » et de voir son discours « disqualifié ». C'est ce qu'a observé Marion Dalibert dans le traitement médiatique du Parti des Indigènes de la République. Il nous semble que ce même constat peut être appliqué à Mwasi. Le festival Nyansapo a été perçu comme une menace pour les valeurs universalistes françaises. Une menace, qui a amené certains journalistes à réaffirmer la centralité de ces valeurs dans notre modèle de société.

2. Protéger l'universalisme français à tout prix

2.1 Face au modèle américain

S'opposer au festival Nyansapo est une manière pour certains journalistes, de déplorer ce qu'ils perçoivent comme une forme d'américanisation de la société française. Sur ce point, nous avons notamment relevé les propos d'Olivier Truchot lors du débat intitulé « Festival "interdit aux blancs" à Paris, est-ce du racisme ? » diffusé le 29 Mai sur RMC, et en

¹³⁴ Référence au camp d'été décolonial de 2016.

¹³⁵ DALIBERT Marion, *Un (anti)racisme légitime dans les médias*. Mouvements. 2014/3 n°79, pp. 139-147.

simultané sur la chaîne TV Numéro 23¹³⁶. Très tranché dans son positionnement, il dit que « la République ne doit pas faire de distinction entre les races, les couleurs ». Puis, fait mine de s'interroger : « Est ce qu'il ne vaudrait mieux pas valoriser le vivre ensemble plutôt que le repli communautaire ? ». La cause de ce repli communautaire, serait selon lui, issue d'une inspiration américaine : « Les Etats-Unis c'est un projet de société communautaire, nous c'est un projet républicain » « Arrêtons de fantasmer sur les Etats-Unis ». Dans la même veine, lors du débat sur C8 diffusé le 30 mai, Bruno Roger-Petit regrette une « lecture américaine de la société française » par les militantes de Mwasi¹³⁷.

Enfin, sur TV libertés, le 9 Juin, à l'occasion du grand débat de « Bistrot libertés »¹³⁸, Romaric Sangars, écrivain et critique littéraire¹³⁹, juge que les afroféministes de Mwasi « se défrancisent » par leurs actions. Il poursuit en affirmant que la « modalité française neutralise la religion et la race ce que ne fait pas la modalité américaine ». Les militantes seraient de fait coupables d'une « forme de désaffiliation à la nation avec ce procédé [la non-mixité] américain.»

Le collectif Mwasi a déploré cet amalgame dans une tribune diffusée sur leur site internet le 4 Juin¹⁴⁰. Elles y énumèrent toutes les accusations reçues suite à la publication du projet Nyansapo. Elles écrivent : « On nous a dit qu'on voulait détruire le pays, la République, l'humanisme, l'universalisme » (...) « On nous a dit d'arrêter de fantasmer. On nous a dit d'arrêter de "se prendre pour des Américaines" ». Les afroféministes de Mwasi ne sont pas américaines. Leur situation n'est pas similaire à celle de leurs camarades outre Atlantique. Interrogée sur ce point lors de notre entretien, Annette Davis déclare : « De manière simple, beaucoup d'entre nous avons un lien avec l'Afrique qui n'est pas imaginaire. Les noirs américains n'ont pas ce lien-là. Ils sont descendants d'esclaves, il y a des antillaises des caribéennes dans Mwasi c'est sûr, mais nous sommes beaucoup d'africaines. On est beaucoup à envoyer de l'argent à nos familles en Afrique et cela fait une différence. Moi-même je suis d'origine ghanéenne mon rapport au Ghana à l'Afrique, est très très fort. Je pense que ça joue dans ma compréhension de l'hégémonie blanche, mon rapport à l'Afrique, aux pays colonisés au néocolonialisme est omniprésent. On n'a pas toutes les mêmes revendications que les étasuniennes, surtout dans Mwasi. ».

¹³⁶ Plusieurs invités sont réunis lors de cette émission : Pascal Perri, économiste ; Etienne Liebig, éducateur et Joëlle Dago-Serry chargée de clientèle dans le logement social. Au cours de l'émission des auditeurs ainsi que Rohkaya Diallo interviennent par téléphone.

¹³⁷ A noter qu'il ne s'oppose pas frontalement au festival mais opte pour une attitude d'indifférence quant à cet événement.

¹³⁸ Sur le site de l'émission il est indiqué que Bistrot Libertés offre des « débats libres et non conformistes » deux fois par mois. Présentés par Martial Bild, ils réunissent plusieurs invités qui échangent sur l'actualité. Lors de cette émission les invités sont : Bérénice Levet ; Nicolas Gardères ; Philippe Randa ; Charlotte d'Ornellas ; Stephanie Bignon et Romaric Sangars.

¹³⁹ Régulièrement invité sur TV libertés, il est aussi chroniqueur pour le magazine Causeur.

Pas de fantasme américain chez Mwasi donc. Pas non plus de souhait de transformer la société française en une copie de la société américaine. Les afroféministes ne font pas l'éloge du pays de l'Oncle Sam, qui serait plus accueillant ou moins oppressant pour les femmes noires. La comparaison entre un modèle français de tolérance, d'ouverture, d'égalité face à une société américaine de communauté, d'entre-soi, de repli, témoigne d'une forme d'antiaméricanisme de la part de certains journalistes. Il semblerait que pour eux, notre modèle universel soit le seul valable et envisageable. Il transcenderait toutes les différences et permettrait la marche vers le progrès, la fin des discriminations.

2.2 Pour défendre des luttes globales

Cette argumentation est celle des féministes et antiracistes universalistes. Le festival Nyansapo est l'occasion pour ces militants de rappeler le bien-fondé des luttes globales. Du côté des féministes, nous pouvons évoquer la tribune de Martine Storti parue dans *Libération* le 1^{er} Juin. La journaliste et militante féministe¹⁴¹ regrette que les membres de Mwasi tiennent pour « ennemis » « le féminisme blanc », « les féministes blanches », alors que leurs aînés de la Coordination des femmes noires ont accueilli ces femmes qui ont pu « à l'époque militer avec cette Coordination et (...) travailler avec Awa Thiam qui en était alors la principale animatrice ». Sur ce point, une brève digression s'impose. Dans leur article Emmanuelle Bruneel et Olivia Gomes Silva Tauana, précisent qu'effectivement, à « certaines occasions » et pour diverses problématiques, les militantes de la Coordination des femmes noires, ont tissé des « alliances avec les féministes (majoritairement blanches) du Mouvement de Libération des Femmes¹⁴² ». Les auteures notent toutefois que la CFN s'est également « située dans une stratégie autonomiste vis-à-vis du MLF » et que les militantes de la Coordination des femmes noires ont reproché à certaines féministes du MLF leur attitude « maternante »¹⁴³.

Cela Martine Storti ne le précise pas. Elle nie (ou ignore) une partie de l'histoire de la lutte pour la cause des femmes noires. Cette omission sert son propos. En louant l'ouverture de la CNF (et son engagement)¹⁴⁴, elle souhaite démontrer la possibilité pour

¹⁴⁰ Nous reviendrons sur cette tribune dans notre troisième partie.

¹⁴¹ Elle a au cours des années 1970, couvert les actions du MLF pour le journal *Libération*. Elle a fondé l'association « féminisme et géopolitique ».

¹⁴² Le MLF est un mouvement féministe très actif en France à partir de la fin des années 1970. Nous reviendrons brièvement sur cette organisation dans notre dernière partie.

¹⁴³ BRUNEEL, Emmanuelle, TAUANA Olivia Gomes Silva. *Paroles de femmes noires. Circulations médiatiques et enjeux politiques*. Op. cit, P.71.

¹⁴⁴ Martine Storti fait l'éloge d'une organisation qui a eu à cœur de couvrir tout le champ de l'oppression : « le patriarcat colonial et néocolonial (...) le patriarcat de leur propre communauté, ou pays, ou culture, [...] où se manifeste « la polygamie, ou les mutilations sexuelles féminines, ou les mariages forcés, ou les inégalités entre filles et garçons. ».

des femmes noires de s'auto-organiser, tout en autorisant l'accès des féministes blanches à leurs actions.

Cela ne pourrait être possible que si les afroféministes organisées en non-mixité, n'étaient pas dans une détestation de leurs consœurs blanches, comme croit le savoir Christine le Doaré¹⁴⁵. La militante, véhémente, décrit Mwasi dans le journal l'Humanité, comme faisant partie d'un mouvement dans lequel « la blanche » « ne peut plus être la sœur, la complice, la camarade de lutte » uniquement « l'ennemie de race ».

Les mots sont durs, à l'instar de ceux de Caroline Fourest dans Marianne le 2 Juin. La journaliste et essayiste vilipende le projet Nyansapo. Il est saisi comme l'accroche d'une critique globale d'un courant féministe qui serait : communautaire ; simpliste ; excluant ; tolérant avec les intégristes religieux, nuisible aux valeurs universelles. La journaliste tire la sonnette d'alarme, bientôt « les solidarités [seront] impossibles, et les minoritaires n'auront plus aucune chance de devenir majoritaires grâce au combat des idées. ». En d'autres termes : fini la convergence des luttes.

Ces divers exemples témoignent de nouveau d'une caricature du collectif Mwasi. La non-mixité pratiquée n'a pas pour objectif de tenir à l'écart les autres militantes féministes. Les féministes blanches et tous ceux qui le souhaitent, pourront à terme, « après concertation des membres du collectif », se joindre aux actions de Mwasi en tant « qu'Allié.e.s »¹⁴⁶. Néanmoins, les militantes de Mwasi affirment « qu'il n'existe pas un féminisme mais Des féminismes »¹⁴⁷. Elles s'inscrivent bien dans un courant antagoniste à celui des féministes universalistes, pour qui le genre est un dénominateur commun (suffisant) à l'unité de toutes les femmes.

Du côté des promoteurs du combat antiraciste, le schéma est similaire. Alain Jakubowicz et Dominique Sopo ont défendu dans les médias, une vision universaliste de la lutte, à laquelle s'opposerait le sectarisme de Mwasi. Dans un article paru le 8 Juin, Dominique Sopo déclare que le festival Nyansapo « pose un problème, en ce qu'il dessine un projet politique venant dire en quelque sorte, qu'il serait impossible de militer ensemble, de se réunir ensemble, d'élaborer ensemble. ». Il abonde en précisant que « le but de l'antiracisme n'est pas de recréer des frontières raciales dans l'espace public, mais au

Elle oppose la CFN à Mwasi qui ne dirait « pas un mot » au sujet « de la polygamie des mariages forcés, de l'excision ». C'est une affirmation bien définitive alors même que les militantes de Mwasi participent ou organisent régulièrement des manifestations contre les violences faites aux femmes.

¹⁴⁵ Cette féministe a co-fondé le Réseau « Les VigilantEs » un réseau qui se définit comme féministe et laïque.

¹⁴⁶ Paragraphe « Qui peut nous rejoindre » dans la rubrique « présentation » du site mwasi.org.

contraire de les détruire partout. » Autrement dit, les militantes de Mwasi, par l'organisation d'un festival comme Nyansapo, ne feraient pas avancer la cause de l'antiracisme.

Afin de conclure ces deux premières parties, nous souhaitons citer Marion Dalibert, qui, s'appuyant sur le travail d'Erik Neveu et Daniel Cefai, déclare que : « lorsqu'un collectif fait l'objet d'une couverture dans les médias, son identité mise en scène ne correspondra pas forcément à celle qu'il a définie au départ, attendu qu'il sera majoritairement désigné et décrit par d'autres acteurs sociaux que lui-même (journalistes, mais également associatifs, politiques ou encore « témoins » dont le discours a été rapporté) »¹⁴⁸. Le collectif Mwasi n'y a pas échappé. Il s'est vu attribuer des cadrages en rupture avec son identité. Des cadrages condamnant le projet Nyansapo et l'afroféminisme de Mwasi. Face à ces cadrages, d'autres points de vue ont tout de même pu émerger. Ceux de Mwasi et de ses soutiens.

III. Seules contre tous ? La repolitisation difficile d'une lutte afroféministe

Nous souhaitons à présent observer la manière dont s'est opérée la repolitisation des luttes de Mwasi, à travers les prises de parole des militantes et de leurs soutiens. Nous défendrons l'idée d'une repolitisation complexe au sein de la sphère publique « globale » « matérialisée par les médias d'information généraliste »¹⁴⁹. Nous verrons par la suite comment internet a pu constituer un espace de diffusion d'un contre-discours.

A. Parler pour soi, laisser parler les autres : Mwasi et les médias, une relation complexe

Dans la presse (et ailleurs), qui mieux que les afroféministes de Mwasi, en tant que premières concernées pour expliquer leur lutte, justifier leur pratique de la non-mixité,

¹⁴⁷ Document interne de Mwasi.

¹⁴⁸DALIBERT Marion, « Médias et mouvements sociaux minoritaires : un accès à la sphère publique régulé par la « francité » ? », Sciences de la société, juin 2016. URL <http://journals.openedition.org/sds/2406> (dernière consultation : 03/09/2018)

mettre en avant l'intérêt d'une manifestation telle que Nyansapo ? En d'autres termes, repolitiser leur combat. Sauf que Mwasi déteste la presse française et ne s'y exprime pas. Dans un premier point, nous évoquons ce désamour pour la presse et comment celui-ci empêche les militantes d'y affirmer le bien-fondé de leur lutte.

1. La presse française, un ennemi ?

1.1 « Nous méprisons la presse française, il n'y a pas d'autres mots, cela ne nous intéresse pas. ».

Cette saillie, est la réponse qu'Annette Davis nous donne quand nous l'interrogeons sur les liens que son organisation entretient avec les médias français¹⁵⁰. La position du collectif est claire, il ne répond à aucune demande d'interview d'autant plus si l'interlocuteur n'est pas racisé¹⁵¹. Les militantes ne sont absolument pas sensibles à l'argument de gain de visibilité. Les médias mainstream¹⁵² sont honnis, n'ont aucune légitimité à leurs yeux.

Ce rapport conflictuel aux médias n'est pas spécifique aux afroféministes de Mwasi. Nous pouvons le retrouver chez d'autres militants radicaux. Le sociologue Colin Robineau a produit un article sur une cantine autogérée par des militants « révolutionnaires ». Chez ces activistes : « L'exposition publique et médiatique et l'accès à « l'espace public national » apparaissent (...) comme néfaste à l'action, et nullement comme une condition de possibilité, à la légitimation de leur discours et de leurs pratiques. ». Robineau précise en outre que, les : « médias de masse, (...) qualifiés de « presse nationale bourgeoise », ne constituent pas seulement pour eux un ennemi symbolique. Ils présentent des risques de dépossession et de transformation d'une parole collective ; et ne sauraient être un terrain propice au déploiement de leur discours politique.»¹⁵³ Le parallèle entre les militants de ce collectif nommé « La Cuisine » et les afroféministes de Mwasi est judicieux. Révolutionnaires, marquées par l'idéologie marxiste, ces organisations ne recherchent pas à être publicisées au travers d'une presse grand public.

Comme évoqué en introduction, les militantes de Mwasi - à l'instar des membres de « La Cuisine » - n'adressent aucune requête à l'Etat. L'accès à l'agenda médiatique comme opportunité¹⁵⁴ d'accès à l'agenda politique n'est pas un objectif pour elles. Elles ne voient

¹⁴⁹ Ibid.

¹⁵⁰ A noter que dans sa tribune, le collectif loue le travail de la presse étrangère, en évoquant les « nombreux articles de qualité » publiés.

¹⁵¹ Voir question n° 17 de l'entretien d'Annette Davis.

¹⁵² Elles sont plus tolérantes avec les médias dits alternatifs, notamment avec Médiapart.

¹⁵³ ROBINEAU Colin « Constituer un contre-public en marge des médias : négociations, circulations et normativités d'un discours « révolutionnaire » au sein d'une cantine de quartier », Op. cit P.135

¹⁵⁴ Nous parlons ici « d'opportunité » sachant que le champ médiatique n'œuvre pas seul et de façon autonome à la prise en charge d'un problème public par les autorités politiques.

donc aucun intérêt à s'exposer dans la presse où elles risquent de voir leur lutte caricaturée, disqualifiée, comme lors de la polémique Nyansapo.

A ce moment-là, les demandes d'interview se sont multipliées. Les militantes ont donc tenu à rappeler leur refus catégorique de répondre aux journalistes. Sur Twitter, elles publient le 28 Mai à 10h05 le message suivant : « Aux journalistes, ns ne répondons aux itw ! Finir dans vos articles clickbait¹⁵⁵ « interdit aux blancs » NON MERCI ».

De façon générale, elles déplorent « la couverture médiatique du militantisme » souvent « déplorable et réductrice »¹⁵⁶. En refusant en bloc toutes sollicitations, Mwasi n'a pu avoir aucune influence sur le discours produit à son sujet. Répondre aux interviews, aurait sûrement nécessité un travail de pédagogie¹⁵⁷ laborieux et chronophage, auquel les membres du collectif n'ont pas souhaité s'astreindre. Les journalistes, souhaitant donner le point de vue de Mwasi, ont donc eu recours à des individus plus ou moins proches du collectif, qui ont tenté de retranscrire les enjeux portés par les afroféministes.

2. Des soutiens médiatiques pertinents ?

2.1 Intellectuelles et militantes à la rescousse !

Parmi les soutiens qui se sont exprimés en faveur du festival Nyansapo, nous retrouvons plusieurs personnalités engagées dans le combat féministe et/ou antiraciste. Il s'agit de Dominique Manotti ; Christine Delphy ; Maboula Soumahoro ; Rokhaya Diallo ou encore Françoise Vergès. Interrogées dans la presse, à la radio ou à la télévision, elles ont tenu à revenir sur la polémique et rappeler les enjeux portés par les militantes de Mwasi.

Nous pouvons observer plusieurs points communs dans leurs interventions. Il y a notamment le souhait de mettre au jour l'origine de l'expression « interdit aux blancs », éludée comme nous l'avons vu par bon nombre de journalistes. Si le site Fdesouche n'est pas systématiquement nommé, il est fait mention de la nébuleuse d'extrême droite comme étant à l'initiative de la formule. Maboula Soumahoro, docteure et enseignante en langue, cultures et civilisations du monde anglophone, évoque dans sa tribune du 2 Juin parue dans Libération, une « polémique (...) née d'un site d'extrême droite bien établi et rarement inquiété ». Rokhaya Diallo, sur RTL, souligne que l'expression « interdit aux blancs » est une « contre-vérité » émanant des « réseaux d'extrême droite ». Dominique Manotti, romancière et ancienne militante syndicaliste, mentionne explicitement le site Fdesouche et

¹⁵⁵ Expression qui signifie « piège à clics » en français.

¹⁵⁶ Tribune du collectif Mwasi parue le 4 Juin 2017.

¹⁵⁷ Le collectif considère la pédagogie comme « nécessaire entre les membres de Mwasi et les personnes extérieures ». Elles précisent toutefois qu'elle doit toujours « être un choix » et qu'il « revient à la personne concernée de choisir le lieu et le moment auquel elle pratique la pédagogie ».

suggère que « l'extrême droite (...) n'a jamais soutenu les libertés, pas plus celles des femmes, que de n'importe qui d'autre (...) ».

Enfin, Françoise Vergès¹⁵⁸ dans Jeune Afrique, s'inquiète de voir pour « la première fois » une « organisation qui se dit antiraciste [la Licra] et une élue de gauche » accorder leur « confiance à la fachosphère »¹⁵⁹.

Dans ces diverses prises de parole, il y a en outre la volonté de replacer les militantes de Nyansapo dans une Histoire du combat féministe français. Il est intéressant de constater les nombreuses références au Mouvement pour la libération des femmes.

Les militantes du MLF ont pratiqué la non-mixité au travers d'ateliers réservés aux femmes. Echaudées par le manque de soutien et les critiques de leurs camarades gauchistes, elles décident de les tenir à l'écart de leurs réunions militantes. Avant Mwasi, elles ont aussi revendiqué une identité politique autonome, nourrie par des références marxistes et par une volonté de lutter contre l'exploitation des femmes dans un système capitaliste et patriarcal.

En s'appuyant sur ces points communs existants entre les deux organisations, les soutiens de Mwasi tentent d'inscrire les afroféministes dans une forme de continuité du combat pour la cause des femmes. Sur RTL, Rokhaya Diallo rappelle que la non-mixité est un « outil politique qui existe depuis très longtemps, qui a été utilisé par les féministes dans les années 1970 ». Elle affirme que « si le MLF n'avait pas eu la non-mixité nous n'aurions pas eu toutes les évolutions de la société notamment l'IVG ¹⁶⁰ ».

Même stratégie du côté de Christine Delphy. Dans une interview pour l'Obs, publiée le 29 Mai, la chercheuse, sociologue, figure de proue du mouvement féministe français¹⁶¹, évoque longuement l'intérêt de cet outil et étaye son propos de références à sa propre expérience au MLF. Elle explique notamment, que, lors des ateliers non-mixtes, les militantes du MLF bénéficiaient d'une « liberté de parole » et [d']un focus sur ce qui nous réunissait vraiment, sur des expériences que nous avons eues en tant que femmes. » Elle ajoute que ces moments étaient précieux et permettaient d'éviter de perdre du temps à

¹⁵⁸ Françoise Vergès est politologue et féministe. Bon nombre de ses travaux portent sur la lutte pour la cause des femmes dans le contexte esclavagiste, colonial et décolonial.

¹⁵⁹ Elle abonde en jugeant alarmante « la contamination du monde politique par une idéologie dangereuse ».

¹⁶⁰ Le MLF a été très actif dans la lutte pour un avortement libre et gratuit en France. Elles sont nombreuses à avoir pris le risque de cosigner en Avril 1971, le « Manifeste des 343 », liste des noms de 343 Françaises assumant d'avoir eu recours à l'avortement.

¹⁶¹ Delphy est l'une des fondatrices du MLF et est par ailleurs l'une des premières à avoir revendiqué un courant féministe matérialiste, dans lequel s'inscrivent les militantes de Mwasi. BIDEF-MORDREL. Annie et al., *Analyse critique et féminismes matérialistes. Travail, sexualité(s), culture*. Op. cit 5

éduquer les hommes : « Avec des hommes, la moitié du temps est consacré à dire que les discriminations existent, et à tout leur expliquer. »¹⁶²

En outre, Delphy à l'instar d'autres soutiens qui se sont exprimés en faveur de Nyansapo, tient à rappeler que l'initiative est portée par des femmes qui subissent des rapports de domination. Le terme revient à plusieurs occasions dans son interview. Il permet à la sociologue d'attaquer les opposants au festival. Selon elle, les afroféministes sont conspuées par « les membres du groupe dominant [qui] n'acceptent pas qu'un espace leur soit interdit » trop « habitués à ce qu'on se préoccupe d'eux ».

Françoise Vergès, soutient quant à elle que la non-mixité est un outil essentiel de lutte pour que les « dominants renoncent à leurs privilèges ». Enfin, Maboula Soumahoro tient à rappeler l'enjeu de domination raciale dans la polémique Nyansapo. C'est l'angle de sa tribune. Elle parle de « charge raciale » (en écho à la « charge mentale » subie par les mères), pour désigner les oppressions endurées par les femmes noires « racialement dominé[es] ». Dans son article paru dans Libération, la chercheuse défend avec vigueur l'autonomisation des luttes des femmes noires, dans un pays dans lequel « il est temps de laisser toute liberté aux groupes concernés dont les « paroles et actions sont légitimes ».

Nous avons eu l'opportunité de nous entretenir avec Maboula Soumahoro lors d'un appel téléphonique. Nous voulions évoquer avec elle, ce qui l'avait décidé à prendre la parole. Si la démarche n'a pas été spontanée - c'est Libération qui l'a contactée- il lui tenait à cœur de s'impliquer dans ce débat d'idée essentiel à ses yeux. Maboula Soumahoro a admis la portée que peut avoir une intellectuelle dans la légitimation d'une lutte telle que celle défendue par Mwasi. La chercheuse explique ainsi que, dans « le jeu médiatique, le jeu de la parole publique » avec sa « position sociale, de maître de conférences » sa « parole [a] un certain poids (...)».

Ce constat, nous le partageons en partie. Il nous semble que ces femmes, ont pu, par leur statut de militantes, d'intellectuelles, par leur notoriété, participer à une repolitisation des luttes de Mwasi dans la sphère publique globale. Certaines sont intervenues ou ont été citées à plusieurs reprises dans des médias grand public¹⁶³. Elles ont tenté de faire comprendre la dimension militante de la non-mixité et ont inscrit les afroféministes dans une Histoire des luttes pour la cause des femmes.

¹⁶² Bien que ce parallèle entre le MLF et Mwasi ait vocation à rattacher les afroféministes à une organisation historique ayant contribué à de nombreuses avancées pour les femmes, il a l'inconvénient d'attribuer à Mwasi une filiation qui n'est revendiquée par le collectif.

¹⁶³ C'est notamment le cas pour Christine Delphy (régulièrement citée) ou encore Rokhaya Diallo, qui prend la parole sur RTL et RMC.

Néanmoins, nous pouvons émettre des réserves quant à l'influence de ces soutiens. Leur parole, fréquemment contrebalancée dans la presse par un avis contraire¹⁶⁴, a été relativement isolée dans l'espace public médiatique.

La presse de gauche qui aurait pu être un allié, a condamné, ou soutenu du bout des lèvres le projet Nyansapo.

2.3 Le soutien de demie teinte d'une presse de gauche

Tout au long de ce travail, nous avons donné divers exemples d'articles d'opinion, éditoriaux ou chroniques, opposés au projet Nyansapo. Nous avons notamment évoqué ou cité, les articles de Natacha Polony (Le Figaro) ; Baudouin Eschapaspe (Le Point) ; Guillaume Roquette (Le Figaro Magazine) ; Mathieu Baumier (Causeur) ou encore Gilles-William Goldnadel (Valeurs actuelles). Ces journalistes qui travaillent pour une presse plutôt classée à droite, voire très à droite sur l'échiquier politique¹⁶⁵, ont été assez unanimes pour condamner la manifestation organisée par Mwasi. Tout comme les rédacteurs de médias issus de la « fachosphère».

A l'inverse, la presse de gauche¹⁶⁶ a été bien moins prolifique. Aucun article d'opinion dans l'Humanité, grand quotidien communiste français. Dans Libération, le constat est un peu moins tranché. En décryptant la polémique et en diffusant les propos des soutiens du collectif¹⁶⁷, Libération a eu une position plutôt en faveur du festival. Nous ne relevons en revanche, qu'un seul papier d'opinion. Il s'agit du billet de Johanna Luysen et de Laure Bretton¹⁶⁸. Cette dernière était déjà intervenue dans le débat de C8 dans lequel elle avait défendu la non-mixité comme un « outil pour libérer la parole ». Dans leur billet, Luysen et Bretton attaquent vivement l'attitude d'Anne Hidalgo dans cette affaire. Les réactions de la maire témoigneraient du « train de retard » du Parti socialiste « concernant les luttes féministes ». Les journalistes s'attachent à démontrer le caractère ancien des problématiques entre la gauche et le féminisme, mais ne s'expriment pas vraiment sur le collectif Mwasi. Leur papier n'est pas très éclairant sur les luttes afroféministes. L'article a d'ailleurs été jugé « à côté de la plaque » par les militantes de Mwasi dans un post publié sur Twitter¹⁶⁹. Bretton et Luysen, ne se risquent pas à prendre clairement parti pour un

¹⁶⁴ C'est notamment le cas pour : la tribune de Maboula Soumahoro publiée face à celle de Martine Storti ; la tribune de Françoise Vergès dans l'Humanité (le 8 Juin) face à celle de Dominique Sopo. Quant à Rokhaya Diallo, elle est bien isolée lors de ses interventions à la radio, ou à la télévision face à une majorité d'opposants au festival.

¹⁶⁵ Nous pensons notamment à des magazines comme Causeur ou Valeurs actuelles. Ce dernier serait pour David Doucet et Dominique Albertini le symbole d'une « certaine droite identitaire ». ALBERTINI Dominique, DOUCET David, La Fachosphère. Comment l'extrême droite remporte la bataille d'Internet. Op cit. P. 50

¹⁶⁶ Notre étude s'est limitée à une presse généraliste, traditionnelle ayant une existence papier (nous n'avons pas étudié les pure player).

¹⁶⁷ C'est le cas pour deux articles : un publié le 28 Mai et intitulé « Aux origines de la polémique sur le festival afroféministe Nyansapo » et un publié le 3 Juin et intitulé « Trumpcare », non-mixité, journée de la jupe : mai dans la vie des femmes ».

¹⁶⁸ Paru le 30 Mai et intitulé Festival afro-féministe : le triple axel d'Hidalgo

¹⁶⁹ Post publié le 30 Mai.

combat dénonçant des problématiques comme le racisme d'Etat, ou encore la mysogynoir. Ce soutien en demi-teinte de la presse de gauche, voire cette absence de soutien n'est en fait que l'illustration de la « balkanisation »¹⁷⁰ de l'antiracisme en France. La polémique Nyansapo, révèle les « querelles intestines » sur la « question des formes d'organisation adéquate de l'antiracisme »¹⁷¹ dont il a été question dans notre seconde partie. La gauche française (et la presse de gauche par écho), s'écharpe sur cette question. Le magazine Marianne a vigoureusement attaqué le festival Nyansapo, quand L'Humanité et Libération ont timidement soutenu l'événement.¹⁷²

En conclusion, nous pouvons considérer que la presse n'a pu participer que dans une moindre mesure à repolitiser les luttes de Mwasi. Grâce aux prises de parole de militantes ou intellectuelles et à certains articles qui ont décrypté l'affaire, un contre discours plus positif envers le festival s'est diffusé dans les médias. Néanmoins, il nous semble que cela n'aura pas suffi à rétablir la balance, face au poids du cadrage raciste, identitaire, antirépublicain.

Quid d'Internet et du monde des réseaux sociaux ? Les afroféministes de Mwasi qui ont investi cette sphère comme « espace communicationnel autonome »¹⁷³ ont tenté de s'y défendre et réaffirmer le bien-fondé de leur lutte.

B. Internet : Arène d'un discours (afro)féministe et solidarité en réseau

Dans cette sous-partie, il s'agit de comprendre - à travers l'exemple de l'affaire Nyansapo - comment internet, peut servir de support à la défense de la cause des femmes. Lors de la polémique Nyansapo, les militantes ont été marginalisées dans la presse généraliste et sur les sites de « réinformation ». En investissant l'espace numérique, elles ont pu exprimer leur point de vue, défendre leur cause. Les militantes de Mwasi, ont rapidement mis en place une véritable stratégie de communication en ligne, déroulée sur leur site internet et leurs réseaux sociaux.

1. Face à la polémique Nyansapo : la stratégie en ligne de Mwasi

1.1 Le site internet de Mwasi, une plate-forme ressource

¹⁷⁰ « Jamais l'antiracisme n'a semblé aussi balkanisé ». Article de Pap Ndiaye (Professeur en Histoire à Sciences Po) publié le 25 Juin dans Le Monde.

¹⁷¹ Ibid.

¹⁷² Notons tout de même un article des Inrocks rédigé par Fanny Marlier et publié le 29 Mai (nous l'avons découvert peu avant la finalisation de ce mémoire n'ayant pas été pigé par Europresse ou Factiva). La journaliste revient sur la polémique, le rôle de la fachosphère et surtout sur l'histoire, les références, les enjeux du collectif Mwasi. C'est peut être l'unique article (publié dans un journal grand public de gauche) qui évoque avec autant de précisions et de sources, le combat afroféministe de Mwasi.

¹⁷³ SEDDA Paola. L'internet contestataire. Comme pratique d'émancipation. Des médias alternatifs à la mobilisation numérique. Les Cahiers du numérique, 2015, Vol. 11, pp. 25-52. P.28

Le site internet d'un collectif est traditionnellement considéré « comme ‘ un pilier ’ qui ‘ structure et sauvegarde ’ l'ensemble du discours militant »¹⁷⁴. Sur leur site Mwasicollectif.com, les militantes diffusent tous leurs contenus (présentation du mouvement ; fondements ; références ; actions mises en place). Sur ce site, elles ont annoncé la tenue du festival et répondu - par le biais d'une tribune - aux critiques reçues lors de la polémique. Le 4 Juin 2017, elles publient un long texte intitulé « Festival NYANSAPO : Avoir l'audace d'être une organisation noire politique et autonome ». Dans une première partie, elles reviennent sur la polémique, la campagne de harcèlement subi¹⁷⁵ ; le rôle : des trolls d'extrême-droite ; d'Anne Hidalgo et de son « racisme de gauche » ; des organisations de « l'antiracisme moral ». L'écriture nerveuse, offensive, ne laisse pas de doute quant à l'exaspération des militantes face à cette « intimidation ». Dans une seconde partie, les afroféministes de Mwasi rappellent le rôle de la non-mixité et son intérêt militant.

Leur tribune, fruit d'un travail produit collectivement, selon leurs termes, diffusée sur leur canal, témoigne d'une « stratégie de publicisation » qui vise à avoir la « maîtrise de leur propre discours »¹⁷⁶.

En investissant l'outil numérique en tant qu'espace « oppositionnel »¹⁷⁷, les militantes de Mwasi peuvent « formuler leurs revendications et définitions d'elles-mêmes »¹⁷⁸. Elles peuvent s'y libérer et incarner leurs propres « discours et pratiques ».

Au-delà de leur site internet, leurs réseaux sociaux remplissent également ce rôle.

1.2 Je tweet, tu tweets, nous twestons

Le collectif Mwasi est présent sur plusieurs réseaux sociaux : Twitter ; Instagram, Facebook ; Snapchat. L'alimentation et la gestion de ces réseaux sociaux est fondamentale pour les membres. C'est la tâche administrative énoncée en premier sur le document interne que nous avons pu consulter. Tous les membres du collectif doivent pouvoir s'en occuper, comme nous l'explique Annette Davis lors de notre entretien : « On essaie de faire des formations internes pour que tout le monde soit capable de gérer la page

¹⁷⁴ JOUËT Josiane et al. Faire des vagues. Les mobilisations féministes en ligne. Réseaux 2017, n° 201, pp. 21-57.P 38

¹⁷⁵ Voir la question n°11 de l'entretien avec Annette Davis

¹⁷⁶ ROBINÉAU Colin « Constituer un contre-public en marge des médias : négociations, circulations et normativités d'un discours « révolutionnaire » au sein d'une cantine de quartier », op. cit.135

¹⁷⁷ Nous nous appuyons ici sur l'article de Paola Sedda qui a étudié au travers de plusieurs mouvements sociaux italiens, l'usage d'internet comme d'un « espace oppositionnel ». Ce concept forgé par Oskar Negt, vise à comprendre les « phénomènes de prise de parole de la part d'acteurs qui ne sont pas reconnus comme légitimes au sein de l'espace public politique ». A travers son article, Paola Sedda, rend compte de la manière dont la « généralisation des pratiques numériques, s'accompagnent de la constitution d'espaces oppositionnels, porteurs de discours et de pratiques propres. »

SEDDA Paola. L'internet contestataire. Comme pratique d'émancipation. Des médias alternatifs à la mobilisation numérique. Les Cahiers du numérique, 2015, Vol. 11, pp. 25-52. P. 28

¹⁷⁸ DALIBERT Marion, QUEMENER Nelly, « Introduction », Études de communication 01 juin 2017, consulté le 18 juillet 2017. URL : <http://edc.revues.org/6766> (03/09/2018). P12

Facebook ; le site internet ; gérer les e-mails ; gérer le Twitter ; l'Instagram ». Le but étant que les militantes puissent être autonomes pour intervenir à tout moment.

Lorsque l'affaire Nyansapo éclate, chacune possède les accès aux différents réseaux du collectif : les codes, mots de passe et statut d'administrateur¹⁷⁹. Chacune s'attèle donc à la tâche avec assiduité, d'autant plus qu'il s'agit d'une période « d'alerte rouge » lors de laquelle il « faut vérifier les comptes régulièrement ».

Afin d'entrevoir cette stratégie en ligne et la façon dont celle-ci peut servir à repolitiser les luttes de Mwasi, nous avons fait le choix de nous concentrer sur Twitter. Comme évoqué précédemment, ce réseau social a eu un rôle clé dans notre affaire. Support de propagation de l'expression « interdit aux blanc », le réseau social a également été investi par les militantes. Elles ont, souvent avec ironie et une pointe d'humour, mis au jour les campagnes de harcèlement élaborées par leurs opposants ; répondu aux attaques ; rétabli la vérité face aux fausses informations en circulation ; réaffirmé leur motivation, et le bien-fondé de leurs actions et enfin relayé les mobilisations de leurs soutiens. Pour pallier la brièveté des messages en 140 caractères, elles se sont servies de *thread*¹⁸⁰. Le procédé, leur a notamment permis de réfuter les déclarations d'Anne Hidalgo qui, pour rappel, avait affirmé être à l'initiative de l'organisation en deux lieux distincts du festival.

L'autre élément intéressant que nous souhaitons mentionner est le hashtag « #jesoutiensmwasi » sur lequel se sont appuyées les militantes ».

Lors de notre entretien avec Annette Davis, nous avons voulu l'interroger sur ce point, souhaitant savoir qui avait été à l'origine du hashtag et comment celui-ci avait pu aider les militantes de Mwasi. Sans certitude, Davis a évoqué Sihame Assbague et a tenu à souligner l'importance « des messages et des vagues de soutien » qui « aident » et « confortent » les militantes.

Au-delà du bénéfice moral, il nous semble que ce hashtag - « véritable outil de coordination » visant à « construire un fil conversationnel critique, sur un événement ou un thème précis (...) » - ¹⁸¹ a offert aux militantes un support de mobilisation et de réaffirmation de leurs luttes. #Jesoutiensmwasi a ponctué plusieurs de leurs tweets dans lesquels elles affichent leur détermination à mener à bien le projet Nyansapo. Le 28 mai,

¹⁷⁹ Il s'agit ici d'une volonté du collectif de ne pas attribuer des rôles déterminés à chacune et une hiérarchie des fonctions stricte et figée. En ce sens, le collectif Mwasi s'inscrit dans la lignée d'autres mouvements féministes qui « depuis les années 1970, ont rejeté la structuration propre aux partis politiques ou aux associations loi 1901 qui impliquent une hiérarchie forte, des rôles déterminés et le préalable des adhésions. » JOUËT Josiane et al. Faire des vagues. Les mobilisations féministes en ligne. Op. cit 28

¹⁸⁰ Fil de conversation en anglais

¹⁸¹ MERCIER Arnaud. Twitter, espace politique, espace polémique. L'exemple des tweetcampagnes municipales en France (janvier-mars 2014).Op.cit.149

elles publient « Vous pensiez qu'on était peu et isolé.e.s. Vous allez comprendre que nous sommes déterminé.e.s. #Iamnotyournegro¹⁸²#jesoutiensmwasi. »

Quand la mairie de Paris menace d'interdire le festival, elles publient : « Après contact ac la PréF de police et le cabinet de la maire de Paris, le festival NE PEUT NI ETRE INTERDIT NI ETRE ANNULE#JESOUTIENSMWASI ». ¹⁸³

En outre, les militantes de Mwasi se servent du hashtag pour relayer la bonne presse produite sur le festival. Pour exemple, leur tweet du 1^{er} Juin : « Tribune de Maboula Soumahoro en soutien au #NYANSAPOFEST#JeSoutiensMwasi » ¹⁸⁴.

Pour conclure, twitter et plus globalement l'outil numérique a permis aux militantes de produire au sujet du festival Nyansapo, un discours engagé, incarné, sur lequel elles ont eu la mainmise. En outre, les « effets de groupe permis par les réseaux sociaux » ont créé « une communauté virtuelle » unie autour du hashtag #jesoutiensmwasi. Grace au réseau « les activistes » ne constituant « qu'un petit noyau opérationnel » ont pu être épaulées par « des cercles d'abonnées » qui ont rediffusé « leurs publications au sein de leurs réseaux privés. » Le Mot dièse s'est ainsi propagé en créant un réseau de solidarité autour de lui.

Toutefois, concluons ce point en rappelant que, si le numérique ne saurait suppléer « au répertoire d'actions traditionnelles » ¹⁸⁵ des mouvements féministes, il n'est pas non plus un espace de liberté absolue, ouvert à tous, pouvant anéantir les discours produits au sein de l'espace public conventionnel. Le web a pu permettre aux militantes de réaffirmer auprès d'une certaine audience, la validité de leurs actions. Néanmoins, il n'aura pas pu selon nous, ébranler la puissance des cadrages diffusés dans la presse grand public.

Conclusion

Etudier la polémique Nyansapo dans les médias aura nécessité un travail de longue haleine. Notre sujet a recouvert un large panel de thématiques qu'il a fallu explorer. Au gré de nos

¹⁸² « Im Not Your Negro » est un documentaire de Raoul Peck qui retrace l'histoire des noirs américains lors du mouvement pour les droits civiques, en s'appuyant sur un texte de James Baldwin (Remember This House)
Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/L_Am_Not_Your_Negro

¹⁸³ Tweet reproduit tel qu'il a été diffusé le 29 Mai à 03h16

¹⁸⁴ Notons qu'elles relaient un article issu de Libération : média mainstream. Elles peuvent donc faire quelques exceptions à leur mépris de la presse française

¹⁸⁵ En réalité « les pratiques en ligne et hors ligne » s'additionnent et « l'action sur le terrain demeure essentielle ». JOUËT Josiane et al. Faire des vagues. Les mobilisations féministes en ligne. Op.cit 50

recherches et grâce à l'analyse de notre corpus, nous avons élaboré un questionnaire, qui visait à comprendre comment le festival Nyansapo, avait pu être, dans l'espace public médiatique, délégitimé par le biais de cadrages (raciste, identitaire, communautaire, antirépublicain) construits en rupture avec l'identité du collectif Mwasi. Au travers de nos deux premières hypothèses, nous avons mis au jour les dynamiques et les acteurs qui ont travaillé à l'élaboration de ces cadrages. La nébuleuse d'extrême droite sur internet a été longuement évoquée afin de révéler ses stratégies pour peser sur le débat public. Notre mémoire, a tenté de démontrer la montée en puissance de ce réseau et sa capacité à mobiliser une audience en ligne, mais aussi des individus issus de sphères institutionnelles et médiatiques. L'expression « interdit aux blancs » née sur le site Fdesouche a été employée par des politiques, des organisations antiracistes, des journalistes. Ils s'en sont servis comme accroche, pour critiquer un festival prônant selon eux, une haine des blancs, un repli sur soi, un rejet de l'idéal universaliste. Une vision qui a illustré comment la sphère publique « globale » « matérialisée par les médias d'information généraliste »¹⁸⁶, peut disqualifier un groupe, dont l'identité s'oppose à celle « hégémonique du Nous National ».¹⁸⁷ Mwasi, avec son festival Nyansapo s'est retrouvé plongé dans les « dynamiques de définition conflictuelle de l'antiracisme »¹⁸⁸. Sa dénonciation du caractère systémique de la misogynie, d'un racisme nourri par le passé colonial, son organisation en non-mixité, sont des éléments qui ont été difficilement audibles au sein de la sphère publique globale. Les afroféministes de Mwasi et leurs soutiens ont peiné à renverser le discours dominant, jugeant illégitime le combat porté par le collectif.

Néanmoins, cela n'aura pas ébranlé l'engagement des militantes. Du 28 au 30 Juillet 2017, le festival Nyansapo a bien eu lieu. Il a réuni de nombreux participants sûrement convaincus comme Césaire avant eux que « les peuples noirs sont riches d'énergie, de passion, qu'il ne leur manque ; ni vigueur ni imagination ; mais que ces forces ne peuvent que s'étioler, dans des organisations qui ne leur sont pas propres, faites pour eux, faites par eux, et adaptées à des fins qu'eux seuls peuvent déterminer ».¹⁸⁹

¹⁸⁶ Ibid.

¹⁸⁷ DALIBERT Marion, QUEMENER Nelly, « Introduction », Études de communication 01 juin 2017, op.cit13

¹⁸⁸ CERVILLE Maxime. Exposer le racisme. Exhibit B et le public oppositionnel. Études de communication. 2017, Vol.48, pp. 37-54. P40

¹⁸⁹ Aimé Césaire cité par Pap Ndiaye dans sa tribune « Jamais l'antiracisme n'a semblé aussi balkanisé » publiée le 25 Juin 2017.

Bibliographie

- **Ouvrages**

ALBERT Pierre, BALLE Francis, Emmanuel DERIEUX, FEYEL Gilles, LETEINTURIER Christine *Lexique de la presse écrite*, Paris, Dalloz, 1988.

ALBERTINI Dominique, DOUCET David, *La Fachosphère. Comment l'extrême droite remporte la bataille d'Internet*, Paris, Flammarion, 2016

CAGE, Julia, HERVE, Nicolas, VIAUD, Marie-Luce, *L'information à tout Prix*, Paris, INA, 2017

CERVULLE, Maxime, QUEMENER, Nelly, *Cultural Studies Théories et méthodes*, Paris, Armand Colin, 2015

DEBONO, Emmanuel, *Aux origines de l'antiracisme. La Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA), 1927-1940*, Paris, CNRS Éditions, 2012

MAIGRET, Eric, *Sociologie de la communication et des médias*, Paris, Armand Colin, 2015

RUDDER-PAURD (DE) Véronique, VOURC'H François, POIRET Christian, *L'inégalité raciste : l'universalité républicaine à l'épreuve*, Paris, Presses universitaires de France, 2000

- **Reuves scientifiques**

BIDET-MORDREL. Annie et al., *Analyse critique et féminismes matérialistes. Travail, sexualité(s), culture*. Cahiers du Genre 2016/3, n° 4, p. 5-27

BONIS, Oristelle, CRENSHAW Kimberlé Williams. *Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur*. Cahiers du Genre 2005/2, n°39, pp. 51-82.

BRUNEEL, Emmanuelle, TAUANA Olivia Gomes Silva. *Paroles de femmes noires. Circulations médiatiques et enjeux politiques*. Réseaux, 2017, n°201, pp. 59-85.

CALVES Anne-Emmanuèle. « Empowerment » : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement ». Revue Tiers Monde 2009, n°200, pp. 735-749.

CERVILLE Maxime. Exposer le racisme. Exhibit B et le public oppositionnel. Études de communication. 2017, Vol.48, pp. 37-54.

CHAMPAGNE Patrick. La double dépendance. Quelques remarques sur les rapports entre les champs politique, économique et journalistique. Hermès, La Revue, 1995/3, n° 17-18, pp. 215-229.

DALIBERT Marion, *Un (anti)racisme légitime dans les médias*. Mouvements 2014/3 n°79, pp. 139-147.

DEVRIENDT Émilie, MONTE Michèle et SANDRE Marion. Analyse du discours et catégories « raciales » : problèmes, enjeux, perspectives ». Mots. Les langages du politique [En ligne], 116 | 2018, mis en ligne le 23 février 2018, consulté le 31 Août 2018.

FRASER Nancy, PLOUX Marie. Multiculturalisme, anti-essentialisme et démocratie radicale. Genèse de l'impasse actuelle de la théorie féministe. Cahiers du Genre, 2005/2, n° 39, pp. 27-50.

GIBB Robert. Constructions et mutations de l'antiracisme en France. Journal des anthropologues, 2003, n° 94-95, pp. 165 – 179.

HASSENTEUFEL Patrick. Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics. Informations sociales 2010, n° 157), pp. 50-58.

HILL COLLINS Patricia. Quel avenir pour le Féminisme Noir ? *Africultures* 2008, n°74-75, pp. 20-26.

JOUËT Josiane et al. Faire des vagues. Les mobilisations féministes en ligne. *Réseaux* 2017, n° 201, pp. 21-57.

JUHEM Philippe. La participation des médias à l'émergence des mouvements sociaux : le cas de SOS-Racisme ». *Réseaux*, 1999, n°98, pp. 121-152.

LARCHER Silyane. « *Nos vies sont politiques !* » *L'afroféminisme en France ou la riposte des petites-filles de l'Empire* ». *Participations*, 2017/3 n° 19, pp. 97-127.

LARCHER Silyane. Troubles dans la « race ». De quelques fractures et points aveugles de l'antiracisme français contemporain. *L'Homme et la société*, 2015/4, n° 198, pp. 213-229.

MERCIER Arnaud. Twitter, espace politique, espace polémique. L'exemple des tweetcampagnes municipales en France (janvier-mars 2014). *Les Cahiers du numérique*, 2015/4, Vol. 11, pp. 145-168

NEVEU Erik. L'analyse des problèmes publics. Un champ d'étude interdisciplinaire au cœur des enjeux sociaux présents. *Idées économiques et sociales* 2017, n° 190 pp. 6-19.

NOLLET Jérémie, SCHOTTE Manuel. Journalisme et dépolitisation. *Savoir/Agir* 2014 n° 28, pp. 9-11.

PICOT Pauline. Quelques usages militants du concept de racisme institutionnel : le discours antiraciste postcolonial (France, 2005-2015). *Migrations Société* 2016/1 n° 163, pp. 47-60.

SEDDA Paola. L'internet contestataire. Comme pratique d'émancipation. Des médias alternatifs à la mobilisation numérique. *Les Cahiers du numérique*, 2015, Vol. 11, pp. 25-52.

- **Sources électroniques**

BENOIT Audrey, « L'« espace public » à l'épreuve de la critique féministe », Philonsorbonne 19 janvier 2014, consulté le 09 janvier 2017. URL : <http://philonsorbonne.revues.org/576> (dernière consultation le 03/09/2018)

DALIBERT Marion, « Médias et mouvements sociaux minoritaires : un accès à la sphère publique régulé par la « francité » ? », Sciences de la société, juin 2016. URL <http://journals.openedition.org/sds/2406> (dernière consultation : 03/09/2018)

DALIBERT Marion, QUEMENER Nelly, « Introduction », Études de communication 01 juin 2017, consulté le 18 juillet 2017. URL : <http://edc.revues.org/6766> (03/09/2018)

DHUME Fabrice, « L'émergence d'une figure obsessionnelle : comment le « communautarisme » a envahi les discours médiatico-politiques français », Revue asylon(s) juillet 2010-septembre 2013. URL : <http://www.reseau-terra.eu/article945.html> (dernière consultation: 03/09/2018).

ROBINEAU Colin « Constituer un contre-public en marge des médias : négociations, circulations et normativités d'un discours « révolutionnaire » au sein d'une cantine de quartier », Études de communication, décembre 2018,19. URL : <http://edc.revues.org/6668> (dernière consultation le 03/09/2018)

Sources

Les sources documentaires

- Bibliothèque Sainte Barbe
- Bibliothèque François Mitterrand
- Bibliothèque publique d'information
- Bibliothèque d'Assas

Sources électroniques

- Webographie

<http://www.licra.org/>

<https://mwasicollectif.com/>

<https://nyansapofest.org/>

<https://www.lagenerale.fr/>

<https://www.printempsrepublicain.fr>

<https://www.cases-rebelles.org/>

<http://indigenes-republique.fr/>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Martine_Storti

https://fr.wikipedia.org/wiki/Christine_Le_Doar%C3%A9

https://fr.wikipedia.org/wiki/I_Am_Not_Your_Negro

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/11/01/les-vrais-faux-sites-d-information-locale-des-militants-identitaires_5023675_4355770.html

<https://www.nouvelobs.com/societe/20180420.OBS5534/printemps-republicain-enquete-sur-les-croises-de-la-laicite.html>

Sources orales

- **12 Décembre 2017 : Interview téléphonique de Maboula Soumahoro** : Docteure en langue cultures et civilisations du monde anglophone enseignante chercheuse à l'Université Rabelais de Tours. Présidente de l'association Black History Month. Enseignante à Science Po Paris.
- **3 Mars 2018 Entretien** (en personne) **d'Annette Davis** : Formatrice d'anglais dans un institut de langues. Membre historique du collectif Mwasi

Corpus

Recherches effectuées sur une période allant du 25 Juin au 31 Août 2017 :

| Presse traditionnelle Total : 88 retombées | Radio Total : 9 retombées | Télévision Total : 5 retombées | Site de réinformation Total : 28 retombées | Tweets (environ 30) |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|-----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Libération / Huffpost Le Monde / M le Magazine / Le Figaro L'Express / Valeurs actuelles / AFP / L'Obs Le Point / Le Parisien – Aujourd'hui en France 20 Minutes / Marianne Le Télégramme / Ouest France / Sud-Ouest Causeur / L'Humanité Nouvelle République L'Union / La Provence Maine / La Dépêche Nord Littoral / Jeune Afrique / Charente Libre / LCI | EUROPE 1 FRANCE INFO RFI RMC RTL | CNEWS CANAL + C8 | BOULEVARD VOLTAIRE POLEMIA TV LIBERTES F. DE SOUCHE SALON BEIGE RT RADIO COURTOISIE | Consultation de tweets issus des comptes de : FdeSouche / Wallerand de Saint-Just / Anne Hidalgo / Aurélien Legrand / Mwasi |

Table des matières

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <i>Introduction</i> | 4 |
| <i>I. Quand l'extrême droite donne le ton : En quoi Fde souche fabrique-t-il un événement « interdit aux blancs » ?</i> | 10 |
| <i>II. La non-mixité comme un problème : Un entre-soi menaçant l'universalisme républicain ?</i> | 27 |
| <i>III. Seules contre tous ? La repolitisation difficile d'une lutte afroféministe</i> | 39 |
| <i>Conclusion</i> | 48 |
| <i>Bibliographie</i> | 50 |
| <i>Sources</i> | 53 |
| <i>Corpus</i> | 55 |
| <i>Table des annexes</i> | 56 |

Table des annexes

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <i>Annexe 1 Interview téléphonique avec Maboula Soumahoro : Docteure et enseignante chercheuse en langue cultures et civilisations du monde anglophone</i> | <i>57</i> |
| <i>Annexe 2 Entretien avec Annette Davis : Militante au sein du collectif Mwasi.....</i> | <i>62</i> |

Annexe 1

Interview téléphonique de Maboula Soumahoro réalisée le 12 Décembre 2017

Docteure en langue cultures et civilisations du monde anglophone enseignante chercheuse à l'Université Rabelais de Tours. Présidente de l'association Black History Month. Enseignante à Science Po Paris.

1. Que sont les luttes afroféministes dans le contexte français ?

L'appellation afroféministe est plutôt récente. Dernièrement, il y a eu un intérêt de la part des médias et des pouvoirs publics pour ces rassemblements composés de femmes qui peuvent être noires, issues de l'immigration, africaines ; antillaises ; métissées et qui ont une approche féministe qui prend en compte l'identité raciale.

2. Quelles sont pour vous les spécificités du collectif Mwasi et quels sont vos liens avec cette organisation ?

Je connais quelques fondatrices notamment Fania Noël qui a déjà travaillé pour « Black History Month ». Grâce à Fania, j'ai pu rencontrer des membres du collectif. Ce sont des femmes qui sont plus jeunes que moi, avec lesquelles je suis en contact. Nous suivons mutuellement nos activités, je peux leur apporter du soutien, des conseils. Ce ne sont pas du tout des liens formels, nous nous connaissons simplement.

3. Comment voyez-vous leur pratique de l'afroféministe ?

Elles ont beaucoup usé des médias et des réseaux sociaux, elles ont bien compris les enjeux de la représentation publique, c'est pour cela qu'on leur prête attention. Pour le festival, elles auraient très bien pu l'organiser de manière beaucoup plus confidentielle. Elles ont opté pour le parti pris politique de ne rien faire de manière confidentielle, mais plutôt de faire les choses de manière ambitieuse. Des collectifs il y en a plein, elles, elles sont dans la « flamboyance » comme elles disent, elles sont dans l'investissement de la sphère publique.

4. Dans un texte, elles évoquent les « névroses françaises » sur la question de la non-mixité, quel est votre avis sur cette pratique de la non-mixité et les raisons pour lesquelles elle est si problématique en France ? En outre, est-ce le cas aux Etats-Unis ?

Le problème de la non-mixité est apparu en France dans les années 60-70 quand il était question des réunions féministes qui voulaient rassembler uniquement des femmes. Le problème autour de la non-mixité ici, ce n'est pas vraiment par rapport au genre mais plutôt par rapport à la race. Cela pose un problème pour la France qui a un aveuglement à la race. C'est la non-mixité des groupes raciaux qui pose problème aujourd'hui. Même si je pense que, dans les mouvements féministes radicaux qui ont précédé, il y a dû y avoir des débats sur la pratique. Néanmoins, pour Mwasi, la question est accrue par sa dimension raciale.

5. Quel est votre regard sur le traitement médiatique né de l'expression « interdit aux blancs » lancée par le site Fdesouche ? Comment avez-vous perçu cette polémique ? Pensez-vous que certains médias ont réussi à faire la part des choses entre cette vision négative imposée par ce site d'extrême-droite et le propos militant de Mwasi ?

Dans les médias mainstream il n'y a pas eu de différenciation dans la source de cette information. C'est parti de Fdesouche, ça a été repris par la Licra, puis par la maire de Paris Anne Hidalgo, puis par tous les médias, on n'en a plus rien à faire que l'alerte ait été donnée par Fdesouche. Ensuite, les médias, en tout cas mainstream, se sont tous focalisés sur la dimension non-mixité raciale parce que c'est le problème de l'intersectionnalité posé par Mwasi. « Interdit aux blancs » c'est comme ça qu'a été traduit le message de Mwasi, et c'est comme ça, que l'information a circulé. Il n'y a pas eu de remise en cause de cette controverse par les médias, elle a été nourrie par les médias.

6. Dans votre tribune intitulée « Bas les masques » parue le 2^{er} Juin dans Libération, vous mentionnez « les hordes de tous bords, qui se sont déchainés dans la presse et sur les réseaux sociaux ». Quand vous dites cela de qui parlez-vous ? des politiques ? des organisations antiracistes ?

Oui, c'est un événement qui a fait du bruit, je n'arrive pas à comprendre pourquoi, il y a eu une telle controverse, pour un petit festival qui avait lieu à Paris (en cela Mwasi savait très bien ce qu'elles étaient en train de faire). Des rassemblements non mixtes se passent en France, il n'y avait rien de

nouveau. Mais là, les pouvoirs publics s'en sont mêlés, comme une cause nationale. Pour cette tribune c'est Libération qui m'a contactée.

7. Avez-vous dû modifier le texte de votre papier initial ?

Non pas du tout, on m'a envoyé un mail et on m'a proposé d'écrire une tribune qui devait être publiée avec une autre tribune, d'un avis contraire¹⁹⁰ afin d'illustrer le débat. J'ai envoyé mon texte et je n'ai pas eu à le modifier.

8. Quand vous acceptez de rédiger cette tribune, est-ce une décision prise en concertation avec le collectif ?

Non, je n'étais même pas en France. Je n'ai pas du tout parlé de ça avec le collectif Mwasi, même avec les membres que je connais. Pour moi, il s'agissait juste d'un soutien public à Mwasi. C'est personnel, mais j'ai conscience des enjeux. Libération me contacte car je suis maître de conférences. Bien sûr que j'utilise cette légitimité, pour apporter mon soutien à Mwasi, mais pas seulement, j'apporte mon soutien à tous les groupes qui devraient bénéficier de la liberté de faire ce qu'ils veulent.

9. Avec cette parole que vous avez incarnée, vous faites partie des universitaires, telles que Françoise Vergès ou Christine Delphy, qui soutenez une non-mixité militante. Quel regard portez-vous sur le rôle des intellectuel.les sur ces questions ? Pour défendre ces groupes, faut-il absolument des relais plus institutionnels, universitaires pour essayer de faire avancer ces combats ?

Je ne sais pas si ces collectifs ont besoin de défense, Mwasi n'a pas besoin de moi, ni de Françoise Vergès ou Christine Delphy. C'est le jeu médiatique, le jeu de la parole publique, qui va légitimer le débat grâce à quelqu'un qui aurait une vision intellectuelle, une analyse intellectuelle de la situation. C'est un jeu qui ne concerne pas Mwasi, elles n'ont pas besoin d'être défendues. Maintenant il y a des enjeux, des luttes, à l'intérieur de l'espace public. C'est vrai que, de par ma position sociale, de maître de conférences, ma parole va avoir un certain poids dans ce débat-là. Mais cela ne concerne pas Mwasi qui, avec ou sans débat, existe et mène ses activités.

Moi ma position individuelle : je suis ancienne chercheuse mais je suis une femme noire, oui je viens d'un milieu à l'origine populaire, ces questions m'intéressent, ce sont des questions sur lesquelles j'ai travaillé, j'ai une expertise sur le sujet. Si j'ai l'opportunité de parler, je le fais car ça m'intéresse, et c'est une question de justice, si mon petit statut social le permet, oui j'interviens.

10. Concernant le rapport de Mwasi aux médias, il nous semble que ce soit le collectif afroféministe le plus médiatisé, pourtant, elles affirment ne pas chercher à être visibles dans la presse. Que pensez-vous de cela ?

C'est vrai, elles refusent les interviews, mais elles savent que les actions qu'elles mènent sont des actions publiques, et elles comprennent très bien l'enjeu autour de la publicité de ces actions. C'est cela la bataille, c'est pour cela qu'elles se battent, elles ne recherchent pas les médias, mais les médias viennent de fait. Elles pourraient très bien faire le même type d'événement, de manière plus confidentielle.

11. Pour revenir sur les cadrages médiatiques, faites-vous une vraie frontière entre tous les médias dits mainstream, et les médias dits alternatifs qui ont pu apporter leur soutien à Mwasi, je pense notamment à Médiapart. Etablissez-vous une franche différence entre médias mainstream et médias alternatifs ?

Je ne connais pas tellement les médias. Les médias alternatifs, peuvent avoir une vision totalement différente des médias plus mainstream, et ce sont davantage ces médias qui auront tendance à approfondir le sujet, ou à offrir une vision alternative. Oui, en général les médias mainstream se sont montrés plutôt réfractaires à ce type d'initiative. C'est la voix de la France mainstream donc c'est logique. Mais je ne suis pas spécialiste, le seul journal que je lis c'est Le Monde. De toute façon les médias alternatifs n'ont pas de poids dans le débat public. Les médias alternatifs ont un poids dans le monde alternatif. Ce qui va faire que les pouvoirs publics s'en mêlent, c'est à cause du média mainstream. Ce qui se passe dans les marges personne n'en a jamais rien à faire. Ce n'est pas une question de non-mixité c'est une question de non-mixité revendiqué dans l'espace public.

¹⁹⁰ Il s'agit de la tribune de Martine Storti

12. Pour rebondir sur l'aspect polémique, ce qui est frappant c'est qu'il est révélateur des conflits internes à la « gauche antiraciste ». Quel est votre regard sur les interventions assez virulentes de la LICRA et SOS antiracisme concernant le festival Nyansapo ?

La gauche française a une tradition qui est remise en cause par des nouvelles populations, qui veulent parler par elles-mêmes en France, en tant que français et françaises. Cela fait plusieurs années, sur la question de l'Islam, du voile musulman, sur la question raciale, ce sont des écueils de la gauche actuelle. Mon positionnement est fondamentalement différent d'une certaine gauche française. Il a un point de départ radicalement opposé. Il manque [chez eux] l'analyse politique de ces phénomènes, il y a une approche très moraliste de la question, alors que dans la société la morale ne se pose pas, la morale n'est pas politique.

13. Avec cette polémique, il semble que la dimension politique de la non-mixité ait peu été évoquée, tout comme la philosophie marxiste de Mwasi. Comment expliquez-vous cela ? Pouvez-vous nous en dire plus sur les inspirations politiques de Mwasi ?

En fait si on parle d'afroféminisme aujourd'hui, on parle de groupes qui se sont inspirés du black féminisme aux Etats-Unis. Le féminisme noir aux Etats-Unis, avait une dimension politique, une analyse intersectionnelle et prenait en compte le genre, la classe sociale et la sexualité. Les féministes noires pouvaient être marxistes, il y avait une remise en cause du capitalisme, en utilisant l'argument, que le capitalisme, était responsable de la création de toutes ces catégories opprimées au sein de la société. Au-delà de la question raciale, il y a une question du fonctionnement socio-économique des sociétés. Le féminisme noir c'est cela, la dimension intersectionnelle, la question de la race, il y a la question des sexualités et les analyses de classe. Cela on en parle très peu, car nous sommes aveuglés par la question raciale et on a peur de la question raciale en France.

Annexe 2

Entretien avec Annette Davis Mwasi réalisé le 3 Mars 2018 chez elle dans le 20^e arrondissement de Paris.

Cet entretien fait suite à plusieurs échanges de mails entre Annette Davis et moi-même. Lors de ces échanges, j'ai expliqué mon projet de mémoire et me suis présentée en mentionnant explicitement mon métissage, ce qui a permis la rencontre. Sensible aux enjeux du collectif Mwasi, féministe et antiraciste convaincue, je ne milite dans aucune association. L'entretien, a été pour moi l'occasion de mieux connaître une organisation, dont je comprends les luttes et le fonctionnement, sans vouloir y adhérer. Au travers de questions les plus ouvertes possible, j'ai pu recueillir le récit passionnant d'une militante, et d'un collectif afroféministe engagé.

1. Peux-tu te présenter ?

Je suis Annette Davis, j'ai 32 ans, je suis formatrice d'anglais dans un institut de formation. Je suis sur Paris depuis 3 ans, j'ai de la famille en Angleterre, j'y ai vécu pendant 8 ans. J'ai effectué mes études à Paris VIII en Anthropologie et Sociologie. J'ai fait partie des jeunesses communistes en Angleterre, je me suis impliquée dans les milieux environnementaux antispécistes, puis j'ai découvert le *black féminism*. Ça m'a tout de suite plu, parlé et permis de me revendiquer féministe, *black féministe*.

J'ai découvert la non-mixité ça m'a tout de suite séduite. Ensuite, j'ai déménagé en Espagne. J'ai participé à des événements féministes notamment à l'organisation d'une école féministe d'été, j'ai fait un atelier sur les féminismes noirs et la nécessité de féminismes décoloniaux au sein du mouvement féministe global. Quand je suis revenue en France en 2014 j'ai rejoint Mwasi qui venait de se créer. Je suis à ce jour la plus ancienne de Mwasi, puisqu'il y a eu plusieurs vagues et que les créatrices du collectif sont parties au fur et à mesure, notamment Sharone Omankoy

2. Comment découvres-tu Mwasi ?

Par des copines, sur Facebook il y avait des groupes cachés, des groupes en non-mixité raciale, c'est par ce réseau-là que j'ai la plupart de mes amies et camarades.

3. Quel est ton rôle et tes missions, comment s'organise le rôle de chacun ? existe-il une hiérarchie au sein du collectif ?

Il n'y absolument pas de hiérarchie intentionnelle au sein du collectif, mais effectivement il y a des différences entre les membres les plus anciennes, et les plus récentes. On essaie de minimiser cela, de valoriser le travail et les apports des nouveaux membres. Aucune décision n'est prise sans consulter la majorité, maintenant personnellement, j'ai toutes les tâches, il n'existe pas une tâche que je ne fasse pas. On essaie de faire des formations internes pour que tout le monde soit capable de gérer la page Facebook ; le site internet ; gérer les e-mails ; gérer le Twitter ; l'Instagram, organiser les événements ; réserver des salles ; faire la communication ; écrire des discours ; faire les visuels, a priori je fais tout cela. Lorsque je peux déléguer je le fais, il n'y a aucun rôle fixe, on fonctionne par roulement, des fois ça marche, des fois un peu moins, mais généralement, sur une quinzaine de membres, on est trois quatre, à tout faire.

4. Qui sont les autres membres, depuis combien de temps sont-elles engagées au sein de Mwasi ?

Il y en a qui sont membres depuis deux ans, d'autres sont des bénévoles du festival Nyansapo, il y en a trois qui sont toujours en cours de formation. Je suis très organisée, j'ai fait un PDF de neuf pages¹⁹¹, je passe mon temps à répéter les mêmes choses. Dans ce document il y a toutes nos positions, ce sont des protocoles.

5. A quelle fréquence les membres de Mwasi se réunissent-elles ?

C'est une fois par semaine environ. Ce n'est pas fixe, c'est soit une réunion en personne, et on réserve une salle à la MIE (Maison des initiatives étudiantes) ou à un autre endroit, soit sur Skype, ce qui est plus pratique car nous avons des membres à l'Étranger, (qui étaient à Paris mais ont déménagé). Ces personnes restent à Mwasi, on fait des télé-réunions, à raison d'une fois toutes les deux semaines, ou une fois par mois.

6. Ces réunions sont-elles ouvertes à d'autres femmes racisées intéressées par votre collectif ?

Non, ces réunions sont uniquement ouvertes aux membres de Mwasi. On a intégré une nouvelle membre et nous ne l'avons pas encore invitée aux réunions. On attend qu'elle fasse une action avec nous, et ensuite elle participera à la réunion des débrief, ce sera sa réunion d'introduction. Ce n'est pas accessible tout simplement, parce qu'on a des manières de fonctionner assez spécifiques et, avec tout ce qu'il y a, à retenir c'est assez décontençant. Nos réunions ne seront jamais ouvertes aux personnes extérieures.

7. Concernant le festival Nyansapo, comment l'idée a-t-elle vue le jour ?

¹⁹¹ Document interne que nous avons pu consulter.

Fania Noël et moi avons participé à un forum des féminismes noirs à Salvador de Bahia en Septembre 2016. C'était deux jours de colloque suivis par un festival de tous les féminismes. Le festival des féminismes noirs c'était incroyable, cela nous a beaucoup inspirées, c'est pour cela qu'on a lancé Nyansapo. On voulait reproduire cela en France, à une plus petite échelle, car au Brésil c'était en pension complète, et c'était avec des afroféministes de plein de pays différents (afrolatines, afroféministes africaines, beaucoup d'étasuniennes, d'anglaises). On s'est dit qu'il fallait qu'on apporte ça en Europe.

8. Dans ce contexte français quelles étaient vos ambitions pour ce festival ?

Notre ambition générale pour le festival et en dehors, c'est de répandre la philosophie et la politique afroféministe. Plus il y a d'afroféministes déclarées, mieux c'est pour nous. C'est de notre point de vue, une manière de lutter qui n'est pas limitée au féminisme, mais c'est une lutte pour le droit des personnes racisées, donc contre le racisme, sans oublier les femmes. Puisque le problème de la lutte contre le racisme, c'est qu'elle est très misogyne, elle est queer et transphobe. Notre but c'est qu'il y ait des militantes afroféministes partout, et que le mouvement devienne plus puissant. Nous voulions aussi « célébrer ».

9. La célébration renvoie à la « flamboyance », pourrais-tu m'en dire un peu plus sur ce terme, et sur ce qu'il recouvre pour vous ?

La flamboyance, c'est une expression que la fondatrice de Mwasi répétait tout le temps, c'est ce quelque chose en plus, que les femmes noires ont, une beauté qui n'est pas reconnue car le monde est négrophobe, une classe que nous sommes les seules à avoir et qu'il est nécessaire de célébrer. On dirait qu'il n'y a que nous, qui sommes capables de la voir, et de la reconnaître. La flamboyance c'est cela.

10. Comment le festival s'est organisé, avez-vous rencontré des obstacles à la création de ces espaces non mixtes ? obstacles pour louer les lieux ? d'un point de vue logistique, et pratique, comment s'est opéré ce projet ?

On a de très bons liens avec la Générale, où la plupart des événements en mixité avait lieu, et on a réservé des salles dans le privé pour faire nos ateliers. Il fallait de l'argent, on a payé. Les différents ateliers étaient en non-mixité en fonction des thèmes, par exemple : « s'aimer politiquement entre hommes et femmes noirs » était en non-mixité pour les noirs, je ne vois pas ce qu'un non noir aurait

pu y faire. Il y avait des ateliers : juste pour les femmes noires, pour les personnes racisées, pour qui veut, qui est intéressé. Les difficultés n'étaient pas au niveau de la réservation, mais plutôt du harcèlement. Dès qu'Anne Hidalgo a lancé ses tweets, ce n'est pas juste l'extrême-droite ; mais tous les « Charlie », c'est-à-dire les personnes de gauche qui connaissent mieux le racisme, que les gens qui subissent le racisme, qui nous ont traitées de négresse. Ils nous ont dit : « retournez dans votre pays » ; « Rosa Parks serait déçue » « Martin Luther King aussi » « vous ne connaissez pas vos luttes, c'est n'importe quoi ».

On s'est presque noyées ; dans ces océans de harcèlement de personnes, qui s'estiment dans leur bon droit de nous dire comment organiser nos luttes, et surtout, comment on ose faire ce genre de chose, alors que le racisme n'existe pas, et qu'on ne le subit pas. En étant racistes eux-mêmes, et en nous harcelant de la sorte, ils justifiaient que l'on s'isole sans eux, mais c'est le genre d'ironie qui leur échappe complètement.

11. Avant d'annoncer le festival aviez-vous anticipé cela, au vu du contexte vous êtes-vous dit « on va nous tomber dessus » ?

En fait, on nous tombe toujours dessus, quelque que soit la taille de l'événement ; il y a toujours une personne sur internet ou sur place, il y a toujours un homme blanc qui va se plaindre de ne pas avoir le droit de venir, et de nous expliquer la vie. Souvent, on écrit sur nos affiches ou lors de nos ateliers sur les cheveux par exemple, il y a un homme blanc qui essaie d'entrer. Sur nos affiches nous découvrirons qu'il a écrit : « la discrimination c'est n'importe quoi c'est contre la République... ». Pour le festival on s'en doutait, maintenant le niveau de virulence est dur à anticiper, ça a duré longtemps, on ne savait pas à quoi s'attendre mais on savait que quelque chose se passerait.

12. La polémique a été lancée par le site Fdesouche qui tweete en premier. Ensuite se sont engouffrés dans la brèche SOS Racisme ; la Licra, Anne Hidalgo... Comment avez-vous réagi quand vous avez vu que ces organisations antiracistes, reprenaient les termes d'un site d'extrême droite, et participaient à créer une polémique nourrie par la suite, par la Maire de Paris ?

On subit beaucoup et parfois, on n'a pas d'autres choix que de laisser faire. On n'a pas les moyens, les ressources de riposter autrement que par une tribune. On a parlé à nos alliés.e.s à nos camarades à l'Étranger, parce que la France très raciste n'entend que les plaintes qui viennent de l'Étranger et

pas celles des Français. Les noirs, on les aime bien quand ils sont Etasuniens, quand ils parlent anglais. On a donc demandé du soutien, on a expliqué la situation à des militants à l'Etranger. La presse étrangère en a beaucoup parlé. On a répondu aux tweets, on a bloqué, bloqué, bloqué (sic), mais le problème c'est que nous sommes occupées à gérer notre collectif, nos actions, se défendre prend beaucoup de temps et d'énergie ; que l'on n'a pas forcément. D'où le besoin de non mixité, on doit tout le temps lutter et faire de la pédagogie, et ce sont toujours les mêmes personnes qui nous empêchent de le faire, qui nous mettent dans des positions, où l'on doit défendre nos points de vue, nos perspectives. Nous, on les connaît, il n'y a pas de négociation la-dessus. L'existence d'un racisme d'Etat ce n'est pas une question de débat, nous on est à un niveau bien plus loin que celui des personnes qui veulent juste discuter. Oui il y a des personnes qui subissent de la négrophobie, du racisme, pour nous il ne s'agit pas de savoir si ça existe, on le sait. Pour nous, il faut savoir comment on lutte contre cela.

Suite à la polémique et au harcèlement, on a fait au mieux pour continuer, on a été convoquées par les droits citoyens¹⁹², on a dû défendre nos positions et on a perdu. La Licra nous a envoyé là-bas. On vendait nos tickets à prix libres, on aurait dû vendre les tickets à tout le monde. Heureusement, nous avons tout vendu. Il y aurait eu des personnes blanches, racistes, qui auraient pu prendre tous les tickets et on aurait fait un festival où des personnes noires n'auraient pas pu venir. Ça ne s'est pas passé comme cela. Les personnes concernées ont pu être présentes et se procurer des tickets. A l'entrée, un groupuscule de gauche raciste-antiraciste a essayé d'entrer mais impossible. Il y avait ma partenaire blanche présente, la partenaire de Farah : blanche ; le partenaire d'Anna-Laura : blanc également¹⁹³. Nous sommes peut-être 1/3 des membres à être métisses, donc, nous avons de la famille, des partenaires blanch.e.s. Nous devons expliquer ces choses, alors que tout le monde sait que l'on travaille énormément, que l'on est très actives. Les gens qui ne font rien, ne sont pas militants, n'apportent rien à la cause, se permettent de nous mettre des bâtons dans les roues, et de nous dicter ce qu'il faudrait faire, sans se poser la question du pourquoi. Il y a toujours cette suspicion d'ignorance de notre part, les Français sont tellement arrogants.

13. Le débat s'est axé sur la non-mixité mais il semblerait que l'on ait peu expliqué ce qu'était le concept même de non-mixité, au profit de l'idée d'une pratique raciste.

Les imbéciles de la Licra vont dire « Rosa Parks doit se retourner dans sa tombe », alors que Rosa Parks a été entraînée en non-mixité par Martin Luther King. Il y a des photos, des vidéos qui le prouvent, c'est totalement ridicule. Moi j'ai le même nom qu'Angela Davis, on me dit que je fais

¹⁹² Annette Davis n'était plus sûr de l'organisme en question, nous pensons qu'il s'agit plutôt du Défenseur des droits.

honte à Angela Davis. J'ai rencontré plusieurs fois Angela Davis, elle n'a rien à redire car elle-même a été entraînée en non-mixité, donc, je ne comprends pas cette arrogance qu'ont les blancs, à remettre en question nos choix politiques, nos méthodes qui justement cherchent à nous épargner leurs ignorances. On n'a pas un devoir de pédagogie à nos ennemis, nous n'avons aucun devoir envers des personnes qui ne nous aident pas, qui nous ferment des accès. Dernièrement, la Licra a demandé à différentes salles de nous interdire l'accès pour Black Panthers. La Licra a été contre nous, lors de l'exposition Exhibit B. La Licra trouvait - mais c'est parce qu'ils aiment trop défendre les blancs- que Brett Bailey, avait le droit de lutter contre le racisme, en enchaînant des noirs pour le plaisir des blancs, et que tous les noirs qui étaient dehors à manifester dans le froid, avaient tort. C'est contre ces gens-là que l'on se protège. Moi, j'aimerais bien que ma partenaire soit là, d'ailleurs dès que nos événements sont en mixité, elle est présente.

14. Distinguez-vous SOS Racisme de la Licra ?

Pour nous c'est tout à fait la même chose, c'est la gauche paternaliste, raciste, négrophobe. On les peint de la même brosse, il n'y a pas de distinction à faire.

15. Au moment où la polémique éclate, élaborer-vous une stratégie de communication de crise, ou est-ce plutôt des réactions spontanées que vous menez chacune de votre côté, sur les réseaux sociaux ?

La gestion des réseaux sociaux à Mwasi, se fait par roulement, mais en temps de crise, tout le monde s'en mêle (tout le monde est administrateur et a les codes), on a des périodes d'alerte rouge et tout le monde sait qu'il faut vérifier les comptes régulièrement.

16. Qui a rédigé la tribune ?

Ça a été un travail collectif.

17. Vous rédigez votre tribune, mais vous ne répondez à aucune sollicitation des médias français, que cela traduit-il de votre rapport aux médias ? Entretenez-vous des liens avec certains ?

¹⁹³ Dans le cadre des animations accessibles à tous

Alors hormis Médiapart, je ne me vois pas répondre à la moindre interview. On prévient les gens qu'il faut lire les écrits de Rokhaya Diallo. Nous précisons sur notre site que nous ne répondons pas aux personnes, qui ne sont pas des femmes racisées. Cela n'empêche pas aux gens, de nous envoyer des requêtes fréquemment. Nous méprisons la presse française, il n'y a pas d'autres mots, cela ne nous intéresse pas. Dans les requêtes, il y a toujours l'idée de nous donner de la visibilité, et de nous donner l'occasion de nous exprimer. Cela ne nous intéresse pas de nous exprimer, dans les journaux de gens blancs, on veut vraiment que les blancs nous laissent tranquilles, ce serait bien (rires).

18. Avez-vous alors la volonté de faire média à travers vos propres réseaux ? Êtes-vous dans une stratégie de constituer un média indépendant ?

Pas spécialement, là ; nous avons un livre qui va sortir¹⁹⁴, rédigé par notre collectif. On n'a pas le besoin de s'exprimer dans la presse française, à l'Étranger pourquoi pas. On a un rayonnement important plus grand, que ce que nous avions soupçonné. En septembre dernier, nous étions un festival afro, des militants nous ont expliqué qu'ils avaient suivi la polémique. J'ai répondu à une interview pour *El Pais*, en faisant quand même attention à mes propos parce que nous, ce que l'on déteste en France, c'est quand on demande aux noirs en dehors de la France de parler de racisme. On demande peu aux noirs en France, de parler de cela. Du coup, je ne voulais pas être dans cette situation, on a vu que les gens à l'Étranger savent ce qui se passe en France, cela nous intéresse beaucoup plus, car ça nous permet de créer des alliances, des liens. On a vu aussi que toutes les infos n'étaient pas passées, beaucoup de personnes pensaient que le festival avait été annulé finalement. Je ne sais pas dans quels articles les espagnols ont lu ça.

19. Quand la polémique éclate, un hastag #jesoutiensMwasi est lancé : Qui en est à son initiative ? Vous êtes-vous appuyées sur ce hastag pour riposter ?

Je ne sais pas qui a lancé ce hastag, peut être Sihame Assbague. Disons que l'on reçoit beaucoup de haine, donc quand on a du soutien, c'est très fort, ça nous permet de tenir le coup. A chaque attaque, on va informer les gens, nous bloquons nos boîtes mail qui sont pleines. Quand il y a des messages et des vagues de soutien, cela nous aide beaucoup mentalement. Cela nous conforte. Rien n'ébranlera notre confiance et nos convictions, mais cela aide.

¹⁹⁴ Mwasi, Afrofem, Paris, Syllepse, 2018. Le livre paraîtra en Septembre 2018.

20. Maboula Soumahoro, a signé une tribune dans le journal Libération, avez-vous des personnalités du milieu universitaire ou médiatique qui vous soutiennent ? (hormis Rokhaya Diallo)

Je ne les ai pas en tête, mais il y a la comédienne océanrosemarie¹⁹⁵ qui a l'air de bien aimer Mwasi. Il y a donc des blancs qui comprennent (rires).

21. Sur l'aspect politique de Mwasi, on sent que l'inspiration est très marxiste pourtant le terme n'apparaît pas sur votre site internet.

Nous sommes clairement marxistes, matérialistes même, on est pour une accessibilité de notre mouvement. Même si on se base sur des théories qui existent qui sont nommées, nous ne sommes pas que des universitaires, nous ne voulons pas utiliser un langage de niche, inaccessible. Ce n'est pas nécessaire, on est anticapitalistes, on préfère dire cela plutôt que dire marxiste. On va toujours choisir des mots plus simples plus accessibles plus parlant, par souci d'identification.

22. Vous vous inspirez aussi beaucoup du *black feminism*

Oui car on s'inspire du mouvement global contre la « misogynie ». On nous accuse tout le temps de pomper les Etats-Unis, de remanier à notre sauce, quelque chose qui n'a de sens qu'aux Etats-Unis, c'est pour cela que j'ai du mal avec les comparaisons.

23. Du coup en quoi le contexte étasunien est différent par rapport au contexte français ?

De manière simple, beaucoup d'entre nous avons un lien avec l'Afrique, qui n'est pas imaginaire. Les noirs américains n'ont pas ce lien-là. Ils sont descendants d'esclaves, il y a des antillaises des caribéennes dans Mwasi c'est sûr, mais nous sommes beaucoup d'africaines. On est beaucoup à envoyer de l'argent à nos familles en Afrique, et cela fait une différence. Moi-même je suis d'origine ghanéenne mon rapport au Ghana, à l'Afrique, est très très fort. Je pense que ça joue dans ma compréhension de l'hégémonie blanche, mon rapport à l'Afrique, aux pays colonisés, au néocolonialisme est omniprésent. On n'a pas toutes les mêmes revendications que les étasuniennes, surtout dans Mwasi. C'est important de ne pas perdre de vue que c'est bien de vouloir combattre le

¹⁹⁵ Il s'agit à présent du comédien Océan, suite à sa transition.

racisme ici, mais en fait, on a un devoir envers le continent mère, il ne faut vraiment pas qu'on soit trop centrées sur les problématiques afropéennes. Ce mot-là on ne l'utilise pas dans Mwasi, je l'utilise ici pour quelque chose de négatif, se considérer comme noire seulement dans les pays blancs.

24. Dans votre tribune, j'ai relevé cette phrase : « On nous dit qu'on voulait détruire le pays, la République, l'humanisme, l'universalisme ». Vous parlez également de névrose française au sujet de la non-mixité. Avez-vous l'impression qu'aux USA, les choses sont plus faciles pour les afroféministes ? Que dites-vous à ceux qui vous accusent d'être contre l'universalité à la française ?

L'universalité à la française c'est vraiment l'une des plus grosses arnaques. Les Français aiment tellement faire semblant de ne pas voir la race ; l'âge ; les origines sociales, ça en est insupportable. Ils ont ce mensonge officiel auquel ils tiennent énormément. La manière dont nous dénonçons leur hypocrisie, leur intolérance, on voit la dissonance cognitive. Le racisme n'existe pas, sauf quand Mwasi veut se rassembler entre femmes noires, là c'est du racisme. Mais nous, nous insultons, nous n'agressons, nous ne tuons personnes, et surtout quand on se rassemble entre noires, il n'y a pas de personnes asiatiques, nord-africaines, mais nos détracteurs ne relèvent que l'absence de personnes blanches. Ils sont obsédés par l'idée de consommer tout ce qu'on produit, tout leur est dû, tous nos espaces leur sont dus, c'est insupportable que l'on décide qu'il en soit autrement.

25. Le racisme anti-blanc a été évoqué par certains politiques. Jack Dion directeur en chef adjoint de la rédaction de Marianne, a quant à lui parlé d'un « bal identitaire » et fait le parallèle entre Mwasi et le FN avec cette idée que Mwasi c'est de l'identité, du communautarisme du racisme anti-blanc ? Que répondez-vous ?

C'est une énième digression qui nous fait perdre du temps. Des femmes noires qui ont besoin de se rassembler pour parler des problèmes des femmes noires, qui ne sont adressés nulle part c'est du raciste anti-blanc ? Pourquoi pas anti-asiatique ? Ou anti-arabe ? Il y a toujours cette centralité de la blancheur et si l'on refuse cette centralité -la nécessité d'avoir des personnes blanches pour tout approuver, consommer, contrôler- on est racistes. Alors peut-être faudrait-il poser la question à tous nos partenaires, à ma famille à mon père, à mes ami.e.s pour savoir si je suis raciste anti-blanc, peut-être le suis-je et je ne le sais pas. La France est un pays raciste alors j'estime avoir le droit en bonne française de faire comme mon pays si c'est le cas.

26. Des choses à rajouter ?

Oui, nous n'avons pas de doute quant au bien-fondé de nos principes. Notre travail est important, on le sait car les personnes nous le disent fréquemment. Nous étions à Amsterdam pour une conférence, et la personne qui a reçu le collectif nous a accueillies les bras ouverts, et nous a dit que le matin, quand ça n'allait pas bien, elle pensait à Mwasi ça lui donnait de l'espoir. On a beaucoup de commentaires comme cela de femmes noires, ça renforce notre conviction, et le besoin de donner de la pérennité au collectif. On est du bon côté de l'Histoire, nous n'en avons aucun doute.

Mots clés : afroféminisme – Mwasi- festival Nyansapo – non-mixité – polémique -

Don't agonize organize ! Tel est le slogan du festival Nyansapo, organisé par le collectif Mwasi et prévu du 28 au 30 Juillet 2017. L'événement afroféministe, festif et engagé, vise à dénoncer les oppressions sexistes, racistes, que subissent les femmes noires. La manifestation, fondée en partie sur une non-mixité militante, doit permettre aux femmes et personnes noires, de se réunir, entre « concernées » pour échanger, débattre, et organiser leur lutte. Des séquences, ouvertes à tous, sont également pensées, afin d'accueillir le public et le sensibiliser au mouvement afroféministe. Quasiment un mois avant le début des festivités, une vive polémique éclate. Le festival, antiraciste et antisexiste est jugé « interdit aux blancs » par Fdesouche, un blog d'extrême droite. L'expression, reprise par certains politiques, organisations antiracistes, internautes, journalistes, s'impose dans les médias. Le projet Nyansapo est disqualifié par ces acteurs, qui y voient une démarche raciste ; identitaire ; communautaire ; antirépublicaine. Nous avons remonté le fil de cette polémique, et tenté de comprendre comment et pourquoi s'est imposée cette vision si négative d'un événement militant.

Nota : cette page, dernière de couverture, sera retournée avant reliure.